

Six mois	Fr. 8,50
Une année	Fr. 16,50
Une année, étranger	Fr. 22,—
Avec assurance-accid. pour 2 personnes :	
Six mois	Fr. 10,15
Une année	Fr. 19,80

Annonces	le mm. 13 ct.
Réclames	» 30 ct.
Mortuaires	» 30 ct.
Supplément pour emplacements prescrits	

Pour le Valais romand (de Sierre à Saint-Gingolph) :
Le Rhône, Martigny (tél. 026 / 6 10 52)
Pour le reste de la Suisse :
Publicitas S.A., Sion (tél. 027 / 2 12 36)
et toutes ses succursales en Suisse

Chiffre de tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité à Lausanne et tenu à la disposition des intéressés

LES ABONNÉS AU BÉNÉFICE DE L'ASSURANCE SONT ASSURÉS CONTRE LES ACCIDENTS auprès de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour . Fr. 1000,- en cas de décès, Fr. 1000,- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000,- en cas d'invalidité partielle et permanente

Lever de rideau à Lake Success

Les trois coups ont fait une fois de plus lever le rideau de cet immense « Théâtre des Nations » qu'est l'ONU pour la treizième session ordinaire de son assemblée générale. Souhaitons que le chiffre porte bonheur aux « hommes de bonne volonté » qui s'y trouvent engagés.

Il est hélas trop facile de mettre en valeur les échecs multiples de l'organisation internationale dans laquelle le monde a placé, au lendemain de la dernière guerre, tous ses espoirs de paix. Il n'est que trop certain qu'une solution à un problème grave, même votée par l'assemblée, ne sera jamais imposée, ni aux Etats-Unis, ni à l'URSS si les deux « super-grands » et l'ont point eux-mêmes adoptée auparavant.

Quant aux harangues enflammées qui coulent de sa tribune, elles sont souvent beaucoup plus destinées à l'opinion internationale qu'aux diplomates qui sont présents. Et si un « dialogue » s'engage, il évoque surtout celui qui opposa jadis Quasimodo à son juge, les deux interlocuteurs refusant non seulement de s'entendre, mais encore de donner aux mots qu'ils emploient la même signification.

Les grands problèmes et les autres

Ceci dit, il est incontestable que l'ONU, sans armes, pour éviter un conflit entre les deux géants dominant le monde, si ceux-ci le voulaient vraiment, demeure particulièrement efficace pour régler les différends entre nations de moins haut rang, qui réclament son arbitrage, ne serait-ce d'ailleurs que par la lenteur devenue maintenant proverbiale de sa procédure, qui contraint les passions à s'apaiser d'elles-mêmes.

Soixante-douze questions s'allongent sur l'ordre du jour de la session actuelle. La plupart ne concernent que des sujets strictement locaux. Quant aux autres, ce sont celles que l'on retrouve uniformément à chaque nouvelle session : désarmement, problèmes atomiques — auxquels est venue s'ajouter récemment l'exploration des espaces extra-atmosphériques — situation en Extrême-Orient, situation au Moyen-Orient.

Les débats vont se dérouler sous la présidence de M. Malik. Des optimistes impénitents ont célébré l'élection de l'homme d'Etat libanais comme une grande victoire occidentale. Curieuses circonstances, qui font briller des rayons d'un Austerlitz diplomatique un succès protocolaire dû sans doute beaucoup plus aux qualités de l'homme, qui jouit de l'estime générale des délégués, qu'à l'efficacité générale des manœuvres de coulisse du State-Department.

Sur sursis pour Tchang

Plus valable, bien que prévu, devait être le deuxième succès occidental. La Chine populaire ne sera pas encore admise cette année parmi les Nations Unies. Il est encore trop tôt. Le début des conversations sino-américaines de Varsovie, qui se poursuivent dans un climat très discret et par là même rassurant, a un peu atténué les inquiétudes suscitées chez les alliés de Washington, notamment à Londres, par les coups de canon de Quemoy. La question de Formose, qui, cela n'est pas exclu,

viendra peut-être un jour devant l'assemblée générale, bénéficie donc d'un sursis. Cela n'a pas empêché, bien entendu, M. Gromyko de l'évoquer avec sa flamme habituelle en posant une fois de plus le principe de la reconnaissance de Mao.

Notons en passant que les pourparlers de Varsovie laissent prévoir la possibilité d'une rencontre entre M. Foster Dulles et son collègue de la Chine populaire, alors que le premier persiste officiellement à refuser au second toute qualification internationale. C'est là une de ces curiosités auxquelles nous a habituée la diplomatie internationale.

L'offensive de Nasser

Mais le grand problème qui dominera sans doute cette session est celui des rapports du monde arabe auquel vont les sympathies non dissimulées de l'URSS et des puissances occidentales. Devant les doléances du groupe arabe, solidement mené par les leaders du Caire, Washington et Londres feront figure d'accusés à propos de l'affaire libano-irako-jordanienne, et la France à propos de l'Algérie.

C'est à un Nasser dont la position est singulièrement renforcée que les diplomates occidentaux vont avoir à se heurter. M. Foster Dulles a relancé devant l'assemblée générale la « doctrine Eisenhower », dont on connaît les insuccès. L'ineffable M. H. a pour sa part mis lui aussi au point un plan prévoyant l'établissement au Moyen-Orient d'une sorte de quartier général des forces d'observation de l'ONU. La République arabe unie y aurait consenti. Il est vrai que jusqu'ici Nasser ne s'est pas trouvé fort gêné dans ses desseins par la présence des hommes de l'organisation internationale.

L'imbroglie algérien

Quant à la question de l'Algérie, la position de la France n'a pas varié. M. Couve de Murville a réaffirmé que les affaires algériennes concernaient la France seule et que toute discussion à ce sujet devant l'assemblée générale serait « vaine, malaisante et inopportune ». En tout cas, la France n'y participera pas. Ce principe, déjà affirmé en 1955 quand M. Pinay quitta avec éclat la salle des séances après l'inscription brusquée du problème algérien à l'ordre du jour, avait été adouci l'an dernier par M. Pineau qui, tout en refusant la discussion, avait donné à deux reprises aux délégués des explications. Le gouvernement de Gaulle n'entend même pas en venir là.

La formation du « gouvernement algérien en exil » va venir compliquer la situation, du moins du point de vue international. Le Maroc et la Tunisie, qui viennent d'adhérer à la Ligue arabe, vont se trouver dans une situation fort inconfortable vis-à-vis de la France. D'autant que dans leur propre pays, ni Mohammed V, qui se voit attaqué à travers le prince héritier Moulay Hassan, ni M. Bourguiba, qui a dû se séparer, et de « son fils spirituel » M. Masmoudi, et de son hebdomadaire « Action », ne sont plus épargnés par leurs « activistes ».

Ce sera une occasion de plus pour la France de compter ses amis. Interim.

La pomme merveilleuse

Ses possibilités d'utilisation sont extrêmement variées. Du point de vue financier, par exemple, et si nous nous inspirons des bonnes vieilles recettes en usage autrefois, elle nous aide à réaliser de notables économies.

Jeunes et vieux, chacun apprécie à leur juste valeur les marmelades, les gelées et les compotes que préparent nos actives ménagères. La pomme régularise également les échanges organiques, ce qui nous permet, grâce à une santé prospère, de rester plus longtemps frais et dispos. Les sucres et les jus divers, les vitamines qu'elle contient, sont de précieux auxiliaires qui maintiennent en bon état notre organisme tout entier. De plus, grâce à une judicieuse combinaison à base de lait, ce fruit joue, en vue d'une conservation de longue durée, un rôle essentiel pendant l'hiver et pendant les intempéries qui en résultent.

Cet aliment indispensable renferme sept espèces de vitamines et onze substances minérales universellement connues. Ce sont les raisons pour lesquelles un approvisionnement rationnel de ces fruits constitue, pour le consommateur, une véritable garantie de santé et de bien-être. L'intellectuel aussi y trouve son avantage, car la pomme exerce une influence des

plus salutaires et des plus durables sur le système nerveux tout entier. Etant donné les sucres divers qui entrent directement dans la circulation sanguine, la pomme rend de signalés services à toutes les personnes qui doivent fournir un effort corporel plus ou moins prolongé.

N'oublions pas non plus que les jus de pommes confèrent aux dents une éclatante blancheur et qu'une denture en bon état a, du point de vue médical, une très grande importance.

Dans un autre ordre d'idées, mentionnons encore que la pomme renferme en quantités tout à fait normales, de l'albumine, certaines matières grasses, de l'hydrate de carbone, des sucres divers, du sodium, du chlore, du potassium, du calcium, du magnésium, des matières ferrugineuses, du phosphore et des vitamines en grand nombre. Or ce sont là des substances dont le corps humain a toujours besoin en vue de son développement normal et du fonctionnement régulier des échanges organiques.

Une pensée d'Henry Becque

Il n'y a que deux manières de parler des autres, ou d'en dire du bien ou d'en dire du mal. Notre intérêt nous conseille d'en dire du bien. La vérité veut que nous en disions du mal. Mais soyez certains que vous regretterez un jour et le mal et le bien que vous aurez dit.

Raphaël LERYEN MARTIGNY-VILLI.F.

Traite toutes les branches d'assurances
Bureau - Bât des Messageries Tél 6 19 67

Vers l'automne...

ENTRE AMIS

Lorsque ce billet paraîtra, nous aurons déjà franchi le seuil de l'automne. D'un pas plus ou moins allégre, selon l'humeur du moment ou l'appréhension de la vieillesse qui s'annonce trop tôt, hélas, pour chacun d'entre nous. On a beau faire et souhaiter, les aiguilles de la grande horloge avancent inexorablement et suivent leur chemin, sans que nous puissions les arrêter.

Et pourtant, ne soyons pas d'humeur chagrine. Au contraire, demeurons — malgré tous les aléas de l'existence — optimistes et souriants. Un peu de gaieté, c'est ça qui met de la joie dans la vie, me disait hier encore un vieillard perclus de rhumatismes et qui ne broyait pas du noir pour autant.

Il m'a conté sa « petite histoire », ainsi décrit-il sa vie terrestre. Je ne pus refuser de l'écouter, bien que le temps disponible dont je disposais fut limité.

A 22 ans, il fonde son foyer. Sanne, solide et vaillante compagne, une jeune et charmante payme le sont toutes les filles de la montagne, et qu'il rencontra sur son chemin, un soir de manœuvres militaires, lui répondit par un salut bien ami-

cal. Le cœur des deux amoureux ayant fait « boum », ce fut par un mariage que se termina cette idylle. Et un beau mariage, prétend mon interlocuteur. Tout le village fut de la noce. On en a parlé longtemps d'ailleurs de cette journée inoubliable.

Puis vinrent les enfants : trois filles et deux garçons. Ils sont aujourd'hui tous établis à leur compte, chacun d'eux ayant aussi charge de famille. A peine la cadette des fillettes eut-elle 17 ans, sa chère compagne partit pour un monde meilleur, mourant saintement, demandant aux siens de ne pas se décourager, car un jour, la famille se retrouvera au grand complet là-haut...

Les années ont passé. La maladie est venue. Avec la solitude. Ses soucis du lendemain. De temps à autre, je vais rendre visite à mes gosses et me divertir auprès des petits-enfants. Puis je retrouve mon humble chaumière, songeant au passé, trouvant que la vie est encore belle... Dites bien à vos connaissances qu'il faut surtout ne jamais désespérer si l'on veut arriver à l'automne de la vie avec le maximum d'énergie et d'endurance et conserver quoiqu'il arrive un visage confiant.

La semaine de 44 heures élargirait le fossé entre ville et campagne

Les principales causes de la pénurie de main-d'œuvre agricole résident d'une part dans les conditions de travail dures et astreignantes propres à la campagne, et d'autre part dans les horaires fixes et les jours de congé dont bénéficie l'industrie ; il faut les rechercher aussi dans les conditions de salaires, qui sont bien moins avantageuses à la campagne qu'en ville. Il existe donc un profond fossé entre la situation économique du salarié agricole et celle du salarié urbain.

L'acceptation de l'initiative des 44 heures aurait sans doute pas mal d'inconvénients pour l'industrie, notamment en ce qui concerne la difficulté de recruter

du personnel supplémentaire et le renchérissement des coûts de production. Cependant, le travailleur de l'industrie en retirerait davantage de loisirs accrus. Pour le travailleur des champs au contraire, l'acceptation de l'initiative n'aurait pratiquement que des inconvénients. A première vue, une telle affaire ne semble pas toucher la campagne, puisque les travailleurs de la terre n'en retireraient aucun avantage. Et pourtant, les exploitations agricoles auraient beaucoup à en souffrir. Le recrutement de la main-d'œuvre, déjà si difficile aujourd'hui, deviendrait un problème sans issue.

Pour conserver une main-d'œuvre restreinte, le paysan devrait payer ses ouvriers plus cher. Mais, du même coup, il augmenterait ses frais. Pourrait-il comme l'industriel compenser cet accroissement de charges par des hausses de prix ? Théoriquement oui, puisque la loi sur l'agriculture garantit à l'exploitant des prix couvrant ses frais de production. Mais on sait combien toute hausse des prix des produits agricoles est difficile à obtenir, combien le moindre centime sur le prix du lait est l'objet d'âpres marchandages de la part des consommateurs. Le citadin paie sans discuter des prix accrus pour tout cet indispensable superflu propre à la vie moderne que représentent autos, radios, télévision, etc. Mais il voit rouge aussitôt qu'on lui demande de payer un peu plus cher son pain et son lait, ses légumes et sa viande.

Il y a donc tout à parier que l'introduction de la semaine de 44 heures générale et obligatoire dans l'industrie aurait des conséquences économiques désastreuses pour l'agriculture. Ceci d'autant plus que la réduction massive de l'horaire du travail pourrait être intégralement compensée par une amélioration de la productivité industrielle. Les produits de nos usines subiraient donc une certaine hausse de prix, laquelle poserait un problème de plus au paysan, quand il lui faudrait acheter des engrais ou des machines ou tous autres articles qui sont pour lui d'usage courant.

Ainsi, de quelque manière que l'on retourne le problème, on en arrive à la conclusion que la semaine de 44 heures serait une très mauvaise affaire pour l'agriculture.

Une récolte mondiale de sucre qui bat tous les records

La récolte de sucre de la dernière campagne 1957-1958 bat tous les records. Elle atteint, brute, 46,64 millions de tonnes, contre 29,79 millions de tonnes l'année qui a précédé la deuxième guerre mondiale, ce qui représente une augmentation de plus de la moitié. La récolte de sucre de canne est de 28,43 millions de tonnes, le sucre de betteraves 18,16 millions de tonnes. Ce sont là les chiffres les plus élevés enregistrés dans l'histoire de la production sucrière.

BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY

Téléphone 6 12 75 — Compte de chèques postaux II c 1000

Capital et réserves : 2.200.000

Crédits commerciaux — Crédits de construction — Prêts hypothécaires et sous toutes autres formes
Dépôts à vue ou à terme en compte courant — Carnets d'épargne — Obligations à 3 et 5 ans
Gérance de titres

Jeu de soir chez vous
café complet



Communiqués officiels

ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL ET D'ATHLÉTISME

Sion, avenue de Tourbillon - Chèques postaux 11 c 782
Adresses officielles : Correspondance : Comité central de l'ACVFA, pour adresse René Favre, avenue de Tourbillon, Sion.
Télégrammes : ACVFA, Sion.
Tél. : Président, Sion 027 / 2 16 42 ; Secrétaire, Sion 027 / 2 25 77

Communiqué officiel N° 11

1. CAUSERIES POUR ARBITRES. — Les deuxième causeries obligatoires du premier tour de la saison 1958/59 sont fixées comme suit :
a) pour tous les arbitres et arbitres-débutants, samedi 27 septembre 1958, à Sion, Hôtel du Midi, à 18 h. 30 ;
b) pour les arbitres de quatrième Ligue et débutants, samedi 4 octobre 1958, à Sion, Café de la Place, à 18 h. 30.

2. INSCRIPTIONS D'ARBITRES. — Nous rappelons aux clubs notre appel lancé à l'assemblée des délégués, à Saint-Maurice, le 23 août 1958, pour l'inscription de candidats-arbitres. Jusqu'ici deux clubs seulement nous ont fait parvenir une telle inscription.

Nous nous permettons d'insister pour qu'un dernier et sérieux effort soit encore tenté jusqu'au 30 septembre 1958, afin que la déficience actuelle dans le nombre d'arbitres puisse être comblée.

3. MATCHES AMICAUX. — Nous rappelons également aux clubs notre communication faite lors de la même assemblée des délégués que pendant les dimanches officiels de championnat, selon le calendrier publié, toute demande de match amical ne peut être retenue en raison du manque d'arbitres. Le nombre de ceux-ci déjà requis d'autres associations pour les besoins du championnat, ne nous permet pas d'en solliciter davantage.

4. SUSPENSIONS. — 1 dim. à Roger Putallaz, du FC Conthey I (deuxième avertissement lors du match du 7.9.58, 3e ligue, Vétroz I-Conthey I).

5. JOUEURS SUSPENDUS POUR LE DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 1958. — Championnat suisse : Freddy Delly, Martigny II ; Bernhard Mathier et Leo Oggier, Salgesch I ; Michel Chervaz, Collombey I ; Hubert Théoduloz, Châteauneuf I.

Le Comité central de l'ACVFA :
Le président : René FAVRE.
Le secrétaire : Martial GAILLARD.



L'assemblée des responsables des sections de juniors

L'assemblée des présidents et managers des sections de juniors, tenue dimanche matin, à l'Hôtel de Ville de Martigny, a réuni une septantaine de participants. Seuls manquaient les représentants des FC Bramois et Viège.

Dirigée par M. Aloys Morand, président de la Commission des juniors et d'athlétisme (qui était assisté par MM. Juillard, Götz et Allégroz), la réunion fut très animée et intéressante à souhait. La discussion porta sur le cours d'orientation qui aura lieu dimanche à

Martigny, les problèmes du championnat des juniors, l'amélioration des moniteurs par des cours décentralisés qui débuteront au début d'octobre, le service médico-sportif et enfin sur la question des juniors talentueux.

La distribution des prix du championnat suisse interclubs complétait le programme de cette assemblée particulièrement favorable au développement du mouvement juniors dans notre canton.

Notre équipe cantonale juniors à l'entraînement

Un dernier galop d'entraînement est prévu pour demain samedi, à 17 heures, sur le stade du Martigny-Sports, entre l'équipe cantonale et Leytron I.

Les juniors ci-après sont retenus et doivent se présenter avec leur équipement complet de footballeur.

FC Martigny : Roland Dupont, 1941 ; François Gay, 1940 ; René Grand, 1942 ; Lucien Pitteloud, 1941 ; Christian Rouiller, 1940 ; Roger Schuler, 1941.

FC Monthey : Jean-Bernard Breu, 1941 ; Guy Franc, 1939 ; Jean-Paul Werren, 1940.

FC Sion : Serge Bovier, 1941 ; Baudoin de Wolff, 1940 ; Robert Guéron, 1939 ; Jean-Léon Morisod, 1940 ; Michel Karlen, 1940 ; Nicolas Spahr, 1941 ; Jean-Paul Grand, 1940.

FC Leytron : Gabriel Gaudin, 1942.
Ecole normale : Marc-André Perrier, 1942.

SPORT-TOTO

Nos pronostics pour le 28 septembre

1. Bâle-Chiasso	1	1	x	x
2. Bellinzzone-Granges	2	x	2	x
3. La Chaux-de-Fonds - Lucerne	1	1	1	1
4. Grasshoppers-Young Fellows	x	1	x	1
5. Lausanne-Lugano	1	x	1	x
6. Urania-Zurich	x	1	2	1
7. Young Boys-Servette	1	1	1	1
8. Aarau-Concordia	1	1	1	1
9. Bienne-Winterthour	1	x	1	x
10. Schaffhouse-Cantonal	1	1	x	x
11. Soleure-Thoune	1	1	1	1
12. Yverdon-Fribourg	1	x	1	x



Le Français Rivière établit un nouveau record de l'heure

Malgré une crevasse survenue en fin de course, le Français Roger Rivière a battu le record du monde de l'heure, hier, au vélodrome de Milan, en couvrant 47 km. 346, contre 46 km. 923, son ancien record.

Au passage, Rivière a battu les records intermédiaires de 10 km. (12' 27"8) et 20 km. (24' 50"6).

A sa descente de vélo, le Français a déclaré que plus jamais il ne s'attaquerait au record de l'heure, tant l'épreuve est terrible.

Dix mille spectateurs ont assisté à sa victoire.



Mentions fédérales et cantonales aux tirs obligatoires

Val d'Illeiez, Société des Carabiniers

Mentions fédérales : 128, Descombes Fritz ; 126, Défago Alphonse ; 125, Rey-Mermet Léon ; 121, Défago Edgar ; 119, Défago Fernand ; 118, Perrin Zénon ; 115, Bovard-Gillabert Firmin, Défago Aloys, Donnet Lucius ; 114, Défago Marc, Es-Borrot Edmond ; 113, Perrin Gustave ; 112, Perrin Charly ; 111, Défago Germain, Rey-Mermet Edouard ; 108, Mariétan Marcel.

Mentions cantonales : 107, Perrin Georgy, Rey-Mermet Nestor ; 106, Bieri Pierre, Perrin Frédy, Trombert Constant ; 105, Avanthay Gabriel.

Mentions fédérales (50 m.) : 116, Donnet Lucius ; 114, Bovard-Gillabert Firmin.

Champéry, Société de tir Le Progrès

Mentions fédérales : 128, Michaud Georges ; 119, Eceur Albert, Michaud Léon ; 115, Mariétan Rémy ; 112, Marclay Gustave-Marcel, Mariétan Marcel, Page Georges.

Mentions cantonales : 107, Gex-Collet Georges ; 105, Bellon Théodule.

Les Evouettes, Société des Carabiniers

Mentions fédérales : 121, Courtine Jean, Seydoux Raoul ; 120, Bressoud Bernard, Bürren Werner ; 118, Schneeberger Gabriel ; 117, Brouze Vital ; 113, Clerc Emile ; 111, Clerc Marcellin fils ; 110, Schürmann Fernand ; 109, Curdy Marius ; 108, Brouze Joseph, Clerc Marcellin père ;

Mentions cantonales : 106, Brouze Marius fils, Burnier Ernest, Nellen Gérard, Pignat Denis.

Mentions fédérales (50 m.) : 120, Brouze Raymond ; 112, Wütrich Fritz ; 111, Brouze Vital.

Mention cantonale (50 m.) : 107, Clerc Fernand.

Le cours de jeunes tireurs organisé par la société et dont le chef fut Gabriel Schneeberger a été suivi par dix élèves. Ont obtenu la mention de la Société suisse des carabiniers : 32, Bressoud Charly ; 31, Clerc Germain ; 30, Duperré Bernard ; 29, Courtine Jean-Marie ; 26, Hertel Jean-Pierre ; 24, Schürmann Jean.

Chermignon, Société de tir Les Frondeurs

Cours de jeunes tireurs. — Chef de cours, Pierre Pralong ; moniteur, René Barras ; 19 élèves, 5 mentions : 28, Bonvin Léon ; 27, Rey Jean-Luc, Tissières Armand ; 26, Bagnoud Aimé, Duc Philibert.

St. Niklaus, Militärschiessverein

Eidg. Ehrenmeldungen : 128, Brantschen Otto ; 127, Brantschen Josef ; 125, Pollinger Cyril, Pollinger Heinrich, Scheidegger Hans ; 122, Lochmatter Hyr ; 119, Burgener Hugo ; 118, Lager Otto, Sarbach Alfred ; 117, Burkhalter Hans, Frey Paul, Nellen Hermann, Sarbach Ivo ; 116, Gruber Peter, Imboden Viktor ; 114, Burgener Eugen, Fux Hermann, Pollinger Karl, Walker Hermann ; 113, Gruber Paul, Heinzmann Ivo, Züger Henri ; 112, Brantschen Josef, Pollinger Albert, Walch

Josef ; 111, Pollinger Arthur ; 109, Brigger Felix, Gruber Arthur ; 108, Imboden Marcel.
Kant. Auszeichnungen : 107, Brantschen Raphael, Gruber Herbert ; 106, Knubel Peter, Pollinger Erwin ; 105, Pollinger Herbert.

Grächen, Schützenverein

Eidg. Ehrenmeldungen : 120, Andenmatten Emil ; 116, Schnydrig Josef ; 113, Andenmatten Leo ; 112, Pollinger Anton ; 111, Andenmatten Albert, Schnydrig Josef (1911) ; 110, Truffer Oskar ; 109, Brigger Karl, Regotz Prosper, Truffer Marius.

Kant. Auszeichnungen : 107, Andenmatten Alex, Schnydrig Karl ; 106, Ruff Andreas, Schnydrig Benjamin ; 105, Andenmatten Severin, Walter Jeremias.

Randa, Militärschiessverein

Eidg. Ehrenmeldungen : 122, Zumtaugwald Sepp ; 115, Schaller Walter ; 114, Brantschen Ernest ; 113, Brantschen Johann ; 112, Schöpf Otto ; 110, Brantschen Hermann.

Kant. Auszeichnungen : 107, Brantschen Oswald ; 106, Brantschen Arthur, Summermatter Markus ; 105, Schöpf Josef.

Ried-St. Niklaus, Schiessverein

Eidg. Ehrenmeldungen : 121, Imboden Marcel ; 114, Biffiger Theophil, Fux Raphael ; 109, Truffer Pius.
Kant. Auszeichnung : 107, Rösli Hans.

Championnat suisse de groupes au pistolet

Les cinq tireurs formant le groupe montheysan ont certainement tiré dimanche matin les dernières cartouches de ce deuxième Championnat suisse.

S'ils ont encore amélioré leur résultat au point d'avoir dépassé le cap des 450 — ce qui leur permet de recevoir chacun la distinction convoitée — il est cette fois certain que les 451 points qu'ils ont obtenus dimanche, ne leur suffisent pas, face aux groupes confédérés, pour aller à Saint-Gall disputer les finales.

Voici les résultats :

Georges Barlaty	93
Fernand Coppex	92
Richard Woltz	92
Louis Dufaux	89
Gaston Ottinger	85

451

Ajoutons que pendant une partie de la compétition une pluie fine et tenace a troublé légèrement la visibilité.

Nous ne connaissons qu'au début de la semaine prochaine les résultats de Weinfeld, grand favori de ces joutes pacifiques, qui compte un matcheur international dans ses rangs, de Winterthour et de Bruggen.

L'exportation de nos fruits subventionnée!

Le Conseil national a discuté mardi matin le rapport du Conseil fédéral sur les mesures de défense économique envers l'étranger, prises en application de l'arrêté du 28 septembre 1956.

Tissus orientaux et fruits valaisans

M. Albrecht, rad., Saint-Gall, fait allusion à la situation menaçante qui se dessine dans l'industrie des textiles. Les stocks des fabricants sont considérables et de nombreuses machines sont arrêtées. L'orateur demande que soient prises des mesures pour freiner les importations massives de tissus d'Extrême-Orient et d'autres pays pratiquant le dumping.

M. Charles Dellberg parle de l'abondance des fruits et des légumes au Valais et demande que des mesures

urgentes soient prises pour en assurer l'écoulement à des prix équitables.

M. Reichling, pays., Zurich, insiste également sur la nécessité de mesures propres à assurer l'écoulement de la production agricole.

Après diverses autres interventions se rapportant aux mêmes problèmes, M. Holenstein, président de la Confédération, répond en substance, d'une part, que toutes les questions se rapportant à notre industrie textile sont à l'étude et qu'il verra l'occasion, la semaine prochaine, d'en référer plus longuement et, d'autre part, que la décision a été prise de subventionner, à concurrence de 10 fr. par 100 kilos, l'exportation de quelques sortes de poires et pommes du pays, de manière à atténuer les difficultés causées aux producteurs par l'abondante récolte de cette année. Les autres questions soulevées seront étudiées par le département.

Il se jette à l'eau pour sauver son copain

A Geschinen (Valais), un jeune berger, Edmond Werlen, est tombé dans un torrent grossi par les pluies en voulant empêcher le bétail de s'approcher de l'eau. Témoin du drame, l'un de ses camarades, Sepp Bacher, 16 ans, n'hésita pas à se jeter à l'eau pour le sauver. Les deux « baigneurs » ont pu regagner la rive sans encombre.

La triste aventure de six lits jumeaux

Effectuant des transports de meubles en Valais, une déménageuse d'une importante fabrique suisse-allemande roulait hier après midi entre Campel et Tourtemagne sur ce tronçon connu de tous les automobilistes pour sa dangereuse haie de peupliers. A un moment donné le chauffeur, M. Rodolphe Besnasconi, d'Interlaken, perdit le contrôle de son poids lourd et alla s'embourner contre les arbres.

La déménageuse a subi d'importants dégâts matériels, tandis que les trois chambres à coucher flamboyantes neuves qu'elle transportait ont été réduites en petit bois. Tous les meubles ont été fracassés.

Les dégâts de ces derniers s'élèvent à plus de 10.000 francs.

Les gagnants

La dernière tranche de la Loterie romande, tirée au Jungfrauoch, a réparti ses douze gros lots de 15.000 francs avec une impartialité que favorisait sans doute la vue élevée... En effet, les gagnants se répartissent presque équitablement dans tous les cantons romands : Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Valais et Genève. Ce sont pour la plupart des gens modestes : ici une ménagère, là un mécanicien, ici un paysan, là un ouvrier. On peut dire que la fortune, une fois de plus, a bien fait les choses, bien qu'elle ait un bandeau sur les yeux...

Quant aux œuvres d'utilité publique et de bienfaisance, elles ne se plaignront sans doute pas de la bonne réussite de la tranche...

EN MARGE DE LA VIE SPORTIVE

Assez d'hypocrisie!

Je ne sais ce que vous pensez du Jeune fédéral, mais si j'en approuve pleinement le généreux principe, je ne puis m'empêcher de lui trouver un arrière-goût de puritanisme dont la majorité de nos concitoyens se moquent du reste éperdument. Chez nous, les établissements publics doivent en principe baisser leurs volets jusqu'en fin d'après-midi lors de cette journée d'actions de grâce, ce qui ne prive pourtant pas ceux qui en ont envie du plaisir de s'enfiler quelques bons verres. Ne parlons pas des villes où il existe un buffet de gare officiel, celui-ci ne fait jamais autant de bonnes affaires que ce jour-là.

Dans une grande partie de la Suisse allemande, en revanche, les bistros restent ouverts et ces messieurs n'ont pas besoin de se rendre au Comptoir pour savourer leur boisson favorite. Tout au plus demande-t-on aux automobilistes de l'autre côté de la Sarine d'éviter de rouler pour leur seul plaisir, encore qu'on pouvait se demander dimanche dernier si le jour du Jeune n'était pas bel et bien semblable à tous les autres dimanches de l'année. D'ailleurs, les quelques respectueux de ce mot d'ordre surent en général faire honneur à l'invité généreuse des cafés et autres restaurants de tous genres. Certains hôteliers vous diront aussi qu'ils n'ont jamais eu autant de palais à satisfaire qu'en cette journée dite d'abstinence.

La radio, elle, fit son boulot dominical habituel, seule la télévision ayant dignement décidé de s'abstenir de toute émission. A ses côtés et c'est devenu une habitude bien plus qu'un acte de foi, les sportifs ont été contraints de cesser pour une fois toute activité. Ce qui ne veut toutefois pas dire qu'ils se soient conduits comme de petits saints, bien au contraire. Il en est même qui auraient eu la tête moins lourde lundi matin, s'ils avaient eu l'occasion de s'offrir à leur sport favori la veille. Mais, que voulez-vous, il faut bien préserver la façade, surtout si l'on veut éviter de faire jaser certains adversaires irréductibles et qui ne manquent aucune occasion de nous donner leur vertu en exemple.

Ils n'ont, en effet, pas manqué de l'offrir à ces pauvres sportifs qui, mettant à profit cette trêve du Jeune fédéral, s'en sont allés à l'étranger pour y disputer des rencontres amicales. Comme cela arrive chaque année, il se trouve encore aujourd'hui suffisamment de gens pour les accuser de tous les péchés d'Israël et pour traîner une nouvelle fois le sport dans la boue.

Eh! bien non, et c'est là que je ne suis plus d'accord. Qu'on laisse ces jeunes gens pratiquer leur sport favori là où ils le désirent, et même un jour de Jeune fédéral, plutôt que de les contraindre à ronger leur frein chez nous et de les inciter indirectement à la débauche en leur brandissant l'étendard du mal et de la corruption. Notre jeunesse serait encore plus saine, si on ne s'acharnait pas à la mettre en présence de la saleté ou de la vilénie. Entre tout ce qu'on lui donne l'occasion de faire un dimanche du Jeune, je préfère infiniment qu'elle puisse s'ébattre librement sur l'herbe ou la cendrée des stades. Cette action de grâces en vaudrait bien d'autres et de plus hypocrites...
J. Vd.

Un subside fédéral de 880.000 francs

Le Conseil national, dans sa séance d'hier mardi, a alloué au canton du Valais une subvention de 880.000 francs pour l'exhaussement et le renforcement de la digue sur la rive gauche du Rhône, entre Saint-Maurice et le Léman.

Ce n'est pas du cinéma

Roulant à vive allure au volant d'une voiture de sport sur la route qui conduit au col du Simplon, le célèbre directeur de film et metteur en scène anglais David Daen, manqua le pont de la Gantern et fit un looping dans la rivière. Sa voiture est démolie. M. Daen qui, par une chance étonnante, s'en est tiré sans blessure aucune, abandonna sur place la carcasse de son véhicule et réussit à gagner l'Italie par le premier direct de nuit pour arriver sans trop de retard à son rendez-vous transalpin.

Le disparu du glacier du Rhône a été identifié

Nos lecteurs se souviennent comment trois touristes bernois en excursion sur le glacier du Rhône ont retrouvé la semaine passée le squelette d'un alpiniste prisonnier des glaces depuis une cinquantaine d'années. Grâce à la bague de fiançailles du disparu et à des fragments de lettres trouvés près de lui, la police cantonale valaisanne a pu établir son identité. Il s'agit de M. Johannes Scheuermann, Argovien d'origine, né en 1868, pasteur à Bâle. Il était, ainsi qu'en témoignent les registres bâlois, porté disparu depuis août 1906.

Parti seul en montagne, il aura été victime d'une chute dans une crevasse.

Albert Nyfeler a 75 ans

A Kippel, dans le Loetschental, le peintre Albert Nyfeler vient de fêter ses 75 ans. Le jubilaire est surtout connu par ses toiles saisissantes sur les montagnes valaisannes ainsi que par quelques portraits.

Fracture du crâne

M. Pierre Schoor, 16 ans, domicilié à Illarsaz, circulait à vélomoteur sur une route de campagne. Arrivé à un carrefour, il entra en collision avec une fourgonnette conduite par Mlle Josiane Vannay. Le cycliste fut violemment projeté à terre où il demeura inanimé. On l'a transporté à l'hôpital de Monthey dans un état très grave. Il souffre de fracture du crâne et de contusions. Sa machine est hors d'usage.

Août sur nos routes

Plus de 200 accidents en un mois

Voici la statistique des accidents de la circulation routière survenus sur le territoire de notre canton durant le mois d'août 1958.

1. Accidents mortels :	9
(hommes 6)	
(femmes 2)	
(enfants 1)	
2. Accidents avec blessés :	117
(hommes 86)	
(femmes 23)	
(enfants 8)	
3. Accidents avec dégâts matériels	76
	202

Les victimes de ces accidents mortels sont : 1 enfant, 1 conducteur de scooter, 1 occupant de scooter, 1 occupant de jeep, 2 occupants d'auto, 2 occupantes d'auto, 1 piéton.

Les causes de ces accidents mortels sont : 1 insouciance d'enfant, 2 pertes de maîtrise avec scooter, 1 excès de vitesse avec auto, 1 excès de vitesse avec jeep, 1 dépassement imprudent avec auto, 1 inattention avec auto, 1 imprudence de piéton.

Pour une cinquième révision de l'AVS

Le comité de coordination des associations de vieillards, veuves et orphelins qui avait lancé une pétition dans laquelle il réclamait une cinquième révision de l'AVS qui aurait pour but d'augmenter sensiblement les rentes des vieillards, veuves et orphelins et en attendant l'application de cette mesure, demandait le versement d'une allocation de renchérissement, informe la population que cette pétition a recueilli 151.444 signatures, récoltées dans tous les cantons de Suisse.

Une délégation comprenant les représentants de divers cantons a été remettre ces listes au Conseil fédéral le mardi 23 septembre.

Une caravane d'autocars dans laquelle avaient pris place plus de 350 bénéficiaires de l'AVS accompagnait la délégation à Berne.

Le comité de coordination, au nom des signataires, forme le vœu que les autorités fédérales feront droit à leur requête avant la fin de l'année encore.

HAUT-VALAIS

Français chanceux

Une voiture française glissa près de Môrel sur la chaussée mouillée, quitta la route et dévala un talus. Elle fut arrêtée par une conduite d'eau. Les quatre passagers qui, par une chance extraordinaire, s'en tirent sans blessures, ont pu non sans peine s'extraire du véhicule qui, lui, est fortement endommagé.

L'INSTITUT DE BEAUTÉ
ORLANE
PARIS



a le plaisir de vous informer qu'une esthéticienne diplômée, venue spécialement de Paris, se tiendra à votre disposition dans notre magasin:

**Jusqu'au samedi
27 septembre**

d'après *Renée L...*, elle se fera un plaisir de vous donner une consultation gratuite et de vous entretenir sur les qualités particulières de la

**SYMPHONIE « ORLANE »
AU POLLEN D'ORCHIDÉE**

CRÈME NOURRISSANTE - Princesse Patricia
MASQUE de BEAUTÉ - Rêve Rose - Rêve Bleu
CRÈME de MAQUILLAGE - Crème Vestale
FOND de TEINT - Royal Laelia
POUDRE de BEAUTÉ - Poudre Déesse

RUE DES PORTES-NEUVES — SION
Institut PRALINE
Prendre rendez-vous par tél. **2 24 09**

Commerce de plants d'arbres fruitiers

Il est régi par l'arrêté du Conseil fédéral du 20 juin 1952, sur la culture professionnelle, le commerce et l'importation des plants d'arbres fruitiers.

Le besoin se fait sentir, semble-t-il, de rappeler son article premier dont la teneur est la suivante :

« Les plants d'arbres fruitiers sont soumis à un contrôle de la qualité. Ce contrôle est obligatoire pour les exploitations qui cultivent professionnellement des plants d'arbres fruitiers sur plus d'un are. »

« Sont considérés comme plants d'arbres fruitiers au sens du présent arrêté les arbres greffés et les portegreffes de fruits à pépins et à noyau. »

Les prescriptions de qualité et la procédure de contrôle sont établies par l'Association suisse des pépiniéristes et rendues obligatoires par ordonnance de la Régie fédérale des alcools du 1^{er} novembre 1952.

Il ressort de ces dispositions que le commerce de jeunes arbres (vente, achat et vente) est réservé strictement aux pépinières contrôlées. Le colportage est interdit (art. 9).

Pour la période 1958-59, le contrôle aura lieu pour les pépiniéristes inscrits, c'est-à-dire pour ceux contrôlés l'année dernière. Dans le cas, cependant, où d'autres producteurs ou pépiniéristes disposeraient de jeunes plants destinés à la vente, ils peuvent, s'ils font la demande jusqu'au 1^{er} octobre à la station soussignée, faire contrôler leurs sujets disponibles et se mettre ainsi en ordre avec les dispositifs cités plus haut.

Une surveillance sera exercée, et les contraventions éventuelles appliquées selon article 13 de l'arrêté du Conseil fédéral.

Station cantonale d'arboriculture.

Croûtes au fromage et aux tomates

4 tranches de pain blanc, 150 g. de Gruyère, 40 g. de beurre, ail, oignons, 6 tomates de grandeur moyenne, épluchées, sel et poivre, condiments.

Faire dorer dans le beurre les tranches de pain et les disposer, l'une à côté de l'autre, dans un plat à gratin. Les recouvrir de minces tranches de fromage. Peu avant de servir, glisser le plat au four jusqu'à ce que le fromage se mette à fondre. Entre temps, faire rôtir une cuillère à thé d'ail et d'oignons dans du beurre et y ajouter les tomates coupées en dés. Faire étuver; assaisonner. Etaler les tomates sur les croûtes au fromage prêtes, garnir de ciboulettes ou de persil, servir.

La Direction et le personnel de la S.A. pour la Fabrication du Magnésium à Martigny-Bourg ont le chagrin et le devoir de faire part du décès de

Monsieur Louis MOULIN

leur dévoué collaborateur et collègue, survenu subitement le 23 septembre 1958.

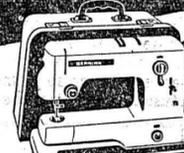
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

A vendre 1
lustre
en bois à 5 branches.
S'adresser au journal sous R. 3723.

On demande
JEUNE FILLE
pour ménage de 2 personnes. Entrée 1^{er} novembre. S'adresser à M^{me} Xavier Closuit, Martigny, ☎ 026 / 6 18 14.

On prendrait 2 bonnes vaches en
hivernage
dès maintenant jusqu'au mois de juin. Bons soins assurés.
S'adresser à Edmond Felley, Saxon.

BERNINA



BERNINA rend davantage mais reste la plus simple!

« Treize Etoiles »
Fr. 12.— pour une année. Cpte de chèques II c 4230, Sion Revue mensuelle illustrée, écrite par des Valaisans pour des Valaisans.

Peugeot 203
A vendre 1 Peugeot 203 révisée.
S'adresser Garage Lugon, Ardon, ☎ 027 / 4 12 50.
Impr. PILLET, Martigny

A vendre
fromage
de laiterie, mi-gras, par pièce de 7 à 8 kg.
☎ 027 / 4 74 85.

Nouveau modèle
René Waridel
Téléphone 026 / 6 19 20
MARTIGNY

Zut ! l'hiver qui approche...

Cela nous est égal, puisque nous avons le fourneau à mazout

QUAKER

l'appareil de réputation mondiale avec ses 35 ans d'expérience, garanti 2 ans.

Qui veut l'économie et bénéficier d'une puissante chaleur douce bien répartie dans toutes les pièces à chauffer ne peut acheter un autre.

Quaker a l'aspect d'un meuble

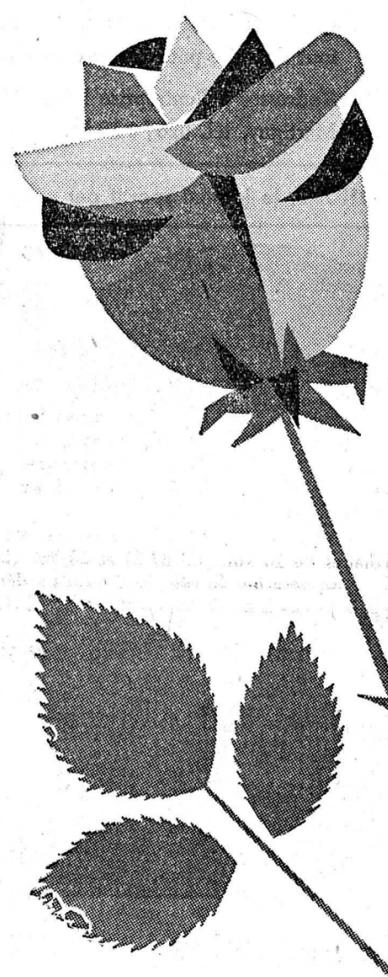
Modèles à	120	190	250	300	400	m ³
Fr.	395.—	435.—	635.—	695.—	970.—	

Dépositaire grossiste pour le Valais : **C. Vuissoz - de Preux**
Quincaillerie - GRONE - Tél. 4 22 51

COMPTABLE
expérimenté cherche engagement dans entreprise de Martigny ou environs immédiats.
S'adresser par écrit au journal « Le Rhône » sous chiffre R. 3742.

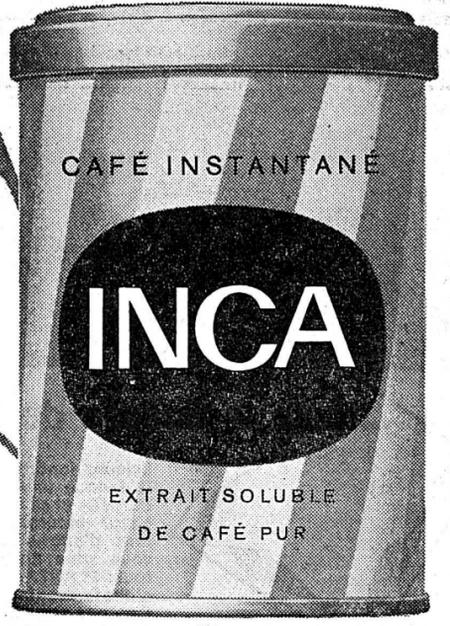
On demande 1 bon
ouvrier
agricole. Italien accepté.
Entrée tout de suite.
Denis Maye, Saint-Pierre - de - Clages, ☎ 027 / 4 74 85.

Annonces sous chiffre
Nous prions instamment nos annonceurs de répondre à toutes les offres qui leur sont transmises sous chiffre.



**Riche!
Complet!**

La nature pare de pureté, de plénitude et d'harmonie les trésors qu'elle nous offre. Il en est de même du café instantané Inca! Voici enfin le goût absolument pur du café, riche, merveilleusement persistant — et sans le moindre arrière-goût — Tous les connaisseurs le disent: Inca, c'est le goût véritable du café!



INCA

Tout le goût riche et pur du café!

Thomi + Franck S.A.

**Durant le
COMPTOIR SUISSE
profitez de faire un**



VOYAGE GRATUIT EN CAR A LAUSANNE

Directement à l'exposition de Pfister-Ameublements S.A.

Une promenade, sans engagement, à travers le FESTIVAL DU BEAU MEUBLE sera, pour les fiancés et les amateurs de meubles, un événement marquant... Ils auront à leur disposition le plus grand et le plus beau choix de SUISSE ROMANDE en ameublements complets, studios, salons et salles à manger et bénéficieront des prix avantageux de Pfister-Ameublements S.A. ...

Nous passons vous prendre à domicile. Réservez vos places pour le car, par écrit ou par téléphone:

Pfister ameublements

M. Armand Goy, Square-Caire, Martigny, tél. (026) 6 14 51

Depuis 75 ans
PFISTER-AMEUBLEMENTS
satisfait ses clients!

A vendre beau
**fourneau
potager**
combiné bois-butagaz, excellent état, 150 fr.
S'adresser au bureau du journal sous R 3720.

Fr. 485.—
Nouvelles machines à laver avec chauffage, 8 kg. de linge sec. Petites fautes de couleur. Examinées par la ASE. Fabrication suisse. Directement de la fabrique. Ainsi que quelques machines demi-automatiques à des prix très réduits. Demandes écrites à F. Bürker, Mattenweg 9, Wabern/BE.

Apportez assez tôt vos annonces à notre bureau

Ouverture de saison

avec toutes les dernières nouveautés

GIRARD, Modes
Martigny

Musique, Théâtre et Beaux-arts

Les vingt ans des Semaines internationales de Lucerne

Chaque année, quand vient le mois d'août, l'habitude des Semaines internationales de musique de Lucerne se réjouit à la perspective de pouvoir retourner sur les bords du lac des Quatre-Cantons et y entendre de beaux concerts. Jouir des productions de l'art le plus élevé, c'est agréable. Mais ce l'est d'autant plus que le cadre est adéquat: Lucerne vous conquiert pour toujours si vous avez la chance d'y arriver par une belle journée.

Cette année, le séjour y était particulièrement indiqué, parce qu'on y fête les vingt ans des Semaines. C'est en 1938, en effet, que la flamme de Salzbourg s'étant éteinte au souffle infernal du nazisme triomphant, Lucerne releva le flambeau pour ne plus le lâcher. Depuis lors, dans la ronde des festivals de musique, elle occupe un bon rang. L'entreprise s'étend. Cette année, par exemple, il n'y a pas eu moins de huit concerts symphoniques, sans compter les deux auditions de la « Neuvième ». Et nous ne parlons pas des représentations du Stadttheater, des soirées de musique de chambre, des sérénades de Mozart devant le Lion de Lucerne (où l'acoustique est de premier

ordre) des concerts d'orgue, des récitals de chant, des cours de musique instrumentale. Pendant un mois, Lucerne tout entière est vouée à la musique.

Les manifestations principales sont toutefois les concerts symphoniques auxquels Lucerne sait conférer un caractère exceptionnel de solennité. On s'y rend comme à un office pontifical. Et l'ambiance y est telle que l'assistant a l'impression qu'il participe à un rite quasi sacré. L'homme qui a lancé les semaines de Lucerne fut Toscanini. Il fit tout pour que Lucerne, pays de liberté, supplée au défaut de Salzbourg. Bruno Walter apporta sa contribution aussi; puis vint l'ère de Wilhelm Furtwaengler, qui fit pendant des années les beaux jours du Konzerthaus, et que nous voyons toujours, penché sur les premiers violons, les larmes coulant sur son visage de marbre, tirer d'un geste des instruments la phrase sublime d'un adagio. Ce sont de grands souvenirs.

Maintenant, le grand crack de Lucerne, c'est Herbert von Karajan, qui y vient régulièrement pour se voir confier un ou deux des concerts les plus importants. Cette année, il a dirigé les deux auditions de la « Neuvième », de Beethoven. Il avait à sa disposition l'Orchestre philharmonique de Berlin, le grand chœur des Semaines internationales et, comme solistes,

des artistes de tout premier ordre: Lisa della Casa, soprano, Marga Hoeffgen, alto, Ernest Haefli, ténor, et Gottlieb Frick, baryton.

Ce qui caractérise les concerts de Lucerne, c'est que les organisateurs n'hésitent pas à faire appel aux meilleurs interprètes et virtuoses du monde entier, qu'ils soient d'Europe ou d'Amérique. De concert à concert, chef d'orchestre et solistes changent. Cette année, même les orchestres ont changé: il y en eut trois. Les premiers concerts ont été donnés par le Grand orchestre du festival; puis vint l'Orchestre philharmonique de Berlin; enfin l'Orchestre philharmonique d'Angleterre. On peut faire aussi des comparaisons. Il y a autant de différence d'un orchestre à l'autre que d'un homme à un autre.

L'Orchestre du festival est un instrument suisse. Il est de qualité suisse, c'est-à-dire porté au plus haut degré. On a la sensation du parfait en l'écoutant. Et il faut se trouver quelques soirs plus tard en présence de l'Orchestre philharmonique de Berlin pour constater une différence et pour qu'on se dise qu'il

n'y en a point comme les Allemands pour avoir la musique dans le sang. Ils jouent autrement; ils sentent ce qu'ils jouent; ils sont tous des médiums. Leur jeu est mosseux; ils y mettent un sentiment d'une justesse et d'une profondeur qui bouleversent. Mais voici que viennent les Anglais, et c'est encore autre chose: la technique y est extraordinaire, tout comme la vigueur et l'élan, de sorte que les œuvres traduites ont une allure virile. C'est une autre forme de la perfection.

Au surplus, les prestations d'un orchestre, quel qu'il soit, dépendent en partie du chef qui tient la baguette. Sans doute, Richard Strauss, qui se muait en chef à l'occasion, disait que « le chef d'orchestre ne sert à rien et qu'un appareil à battre la mesure suffirait ». C'était une boutade. Le chef d'orchestre agit puissamment sur l'instrument collectif qu'il conduit. D'un chef à l'autre, l'œuvre change de couleur, de relief, d'architecture: elle se métamorphose. Mais nous devons remettre à un autre article notre commentaire des concert de cette année. B.

Loisirs
= liberté!

44 heures /
semaine de 5 jours: Oui!

LR

MAÇONS

Quelques bons maçons sont demandés tout de suite pour travaux en plaine.

S'adresser à l'entreprise Rémy Moulin, Martigny, tél. 026 / 6 13 04.

LE RHONE, le journal sportif par excellence.

Découvrez avec PLANTA...

SP 43



...toute la finesse de la margarine

Laissez fondre au bout de la langue une noisette de PLANTA et savourez sa fraîcheur naturelle! Comme tant d'autres ménagères, vous vous écriez à votre tour: PLANTA est vraiment d'une finesse incomparable! Oui, par son goût si fin, on remarque que PLANTA est composée d'huiles végétales d'une extrême pureté. PLANTA — le produit idéal pour la cuisine bonne et saine!

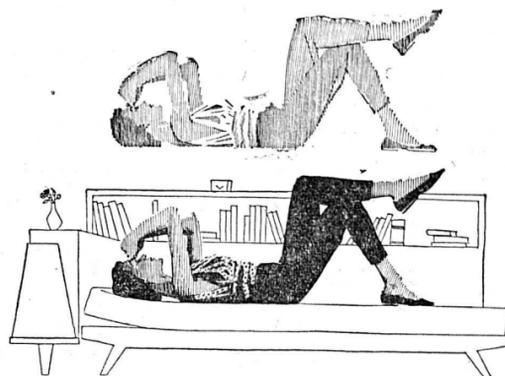
- PLANTA contient 10% de beurre et les précieuses vitamines A+D
- PLANTA est composée uniquement d'huiles végétales de tout premier choix et d'une parfaite pureté
- PLANTA est nourrissante et convient à tout le monde

Maintenant gratis
serviettes en
papier de couleur
avec chaque cube de PLANTA



PLANTA si fine, saine et qui convient à tous!

un rêve devient réalité!!!



grâce aux conditions exceptionnelles de Bullesia:

- prix avantageux
- pas d'acompte à la commande
- intérêt minime inclus dans les mensualités
- aucune majoration de prix

et n'oubliez pas que si vous le désirez, Bullesia vous fera d'autres facilités de paiement à votre convenance.

Les nouveaux meubles dont vous rêvez vous attendent déjà; ils ont été créés par les spécialistes d'une des plus anciennes fabriques de meubles de Suisse romande. Vous en apprécierez la finition soignée et les formes élégantes d'un goût parfait. Les meubles Bullesia rajeuniront et égaieront votre foyer.

DIVAN-LIT avec protège-matelas et matelas à ressorts, garanti 10 ans.
Comptant: Fr. 175.- 12 mois = 183.- soit 11 x 13.- et 1 x 20.-
A crédit: 24 mois = 191.- soit 23 x 7.- et 1 x 10.-
Acompte: Fr. 20.- 36 mois = 198.- soit 35 x 5.- et 1 x 3.-

5.-

DOUBLE-COUCH pratique pour petites chambres, comprenant: 2 divans superposables, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts, garantis 10 ans.
Comptant: Fr. 350.- 12 mois = 365.- soit 11 x 26.- et 1 x 29.-
A crédit: 24 mois = 380.- soit 23 x 13.- et 1 x 31.-
Acompte: Fr. 50.- 36 mois = 395.- soit 35 x 9.- et 1 x 30.-

9.-

MAGNIFIQUE STUDIO comprenant: 1 divan-couch, 2 fauteuils en tissu d'ameublement à choix.
Comptant: Fr. 430.- 12 mois = 449.- soit 11 x 33.- et 1 x 36.-
A crédit: 24 mois = 468.- soit 23 x 17.- et 1 x 27.-
Acompte: Fr. 50.- 36 mois = 487.- soit 35 x 12.- et 1 x 17.-

12.-

SALLE A MANGER complète, soit: 1 dressoir noyer, 1 table, 4 chaises.
Comptant: Fr. 497.- 12 mois = 519.- soit 11 x 39.- et 1 x 40.-
A crédit: 24 mois = 542.- soit 23 x 20.- et 1 x 32.-
Acompte: Fr. 50.- 36 mois = 564.- soit 35 x 14.- et 1 x 24.-

14.-

LITERIE pour 2 lits 95/190, soit: 2 sommiers métalliques avec tête mobile, 2 protège-matelas rembourrés, 2 matelas à ressorts garantis 10 ans, 2 duvets, 2 oreillers.
Comptant: Fr. 534.- 12 mois = 558.- soit 11 x 42.- et 1 x 46.-
A crédit: 24 mois = 582.- soit 23 x 22.- et 1 x 26.-
Acompte: Fr. 50.- 36 mois = 607.- soit 35 x 15.- et 1 x 32.-

15.-

BELLE CHAMBRE A COUCHER comprenant: 2 lits jumeaux, 1 armoire 3 portes, 1 coiffeuse avec glace, 2 tables de nuit.
Comptant: Fr. 829.- 12 mois = 865.- soit 11 x 64.- et 1 x 61.-
A crédit: 24 mois = 902.- soit 23 x 33.- et 1 x 43.-
Acompte: Fr. 100.- 36 mois = 938.- soit 35 x 23.- et 1 x 33.-

23.-

et, pour petits appartements, notre

ENSEMBLE COMBINÉ soit 2 divans-lits 90/190 cm, entourage de divan, 1 combiné 3 corps 175 cm, 1 table de salle à manger, 4 chaises, 1 table de radio, 1 tapis de milieu, 1 table de cuisine dessus lino, 2 tabourets assortis.
Comptant: Fr. 1394.- 12 mois = 1456.- soit 11 x 108.- et 1 x 118.-
A crédit: 24 mois = 1518.- soit 23 x 63.- et 1 x 69.-
Acompte: Fr. 150.- 36 mois = 1581.- soit 35 x 39.- et 1 x 66.-

39.-

ainsi que de nombreux AUTRES MODÈLES et meubles séparés (combinés, dressoirs, tables, bibliothèques, studio, etc.).

Bullesia vous offre un choix extrêmement varié de meubles et mobiliers complets dans tous les styles et spécialement conçus pour les petits appartements. La fabrique réalise également des exécutions spéciales, ainsi que des agencements de restaurants et magasins aux conditions les plus avantageuses.

MEUBLES
BULLESIA S A

BULLE Rue de Gruyères Téléphone (029) 2 85 22
ou (029) 2 82 75 entre 12 et 14 heures et dès 18 heures

NOUVEAU!

Sur tout achat de meubles, quel que soit le mode de paiement que vous aurez choisi, BULLESIA vous offre 10 ans de garantie contractuelle

c'est la garantie de bienfaisance du spécialiste des meubles de qualité.



N'hésitez pas à nous écrire ou à téléphoner... nos spécialistes se feront un plaisir de vous documenter sans frais et sans engagement de votre part.

MARTIGNY

Basketball

Ce soir mercredi 24 septembre se joueront à la halle de gymnastique de Martigny deux matches comptant pour le championnat valaisan. A 19 h. 30, la deuxième garniture locale rencontrera celle de Sierre alors que l'équipe fanion s'efforcera de conserver et d'assurer sa première place au classement général en donnant la réplique à la première équipe de Sierre. Ce deuxième match aura lieu à 20 h. 30. Les deux rencontres seront arbitrées par M. Devanthery, de Sion.

Que tous les amateurs de notre nouveau mais beau sport viennent en nombre encourager leurs favoris!

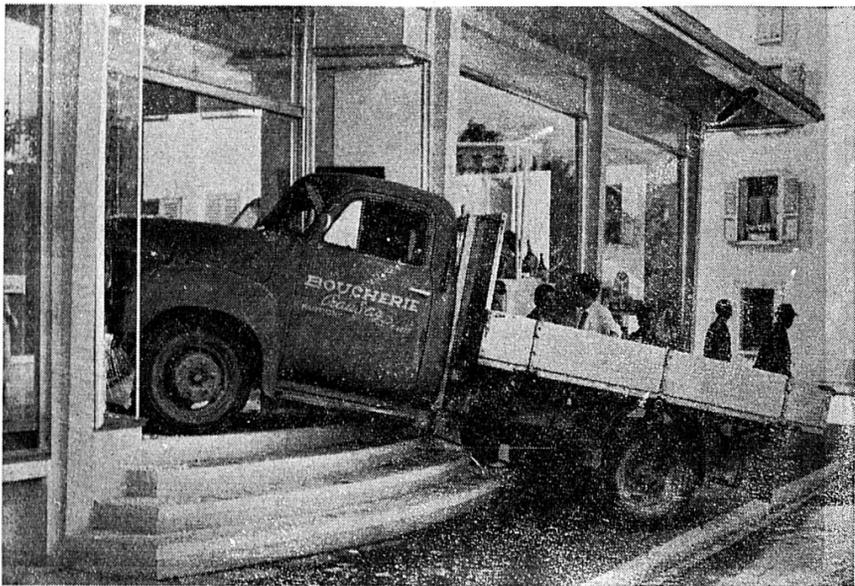
CAS et OJ

Dimanche, course à l'arrêt Vierge Rambert. Réunion jeudi 25, à 20 h. 30, chez Kluser.

Remm.aillage
Représage
Raccourcissement
soigné

Girard Modes
Martigny

Livraison à domicile!



Un accident aussi spectaculaire que peu banal s'est produit hier matin, mardi, à la rue du Rhône. Il ne s'est soldé, heureusement, que par des dégâts purement matériels, mais très importants puisqu'on les évalue à 5000 ou 6000 francs.

Notre photo laisse d'ailleurs deviner l'ampleur des dommages. Les portes d'entrée en verre Sécurité volèrent en milliers d'éclats, tandis que les montants servant en même temps de décoration furent arrachés ou enfoncés.

Quant à l'accident, il se produisit dans des circonstances assez simples. M. Roger Pict descendait la rue du Rhône au volant de la camionnette de la boucherie Crausaz quand, arrivé à la hauteur de la rue des Accacias, il vit au dernier moment un camion de la maison Piota déboucher sur la rue du Rhône. Atteint au flanc, le premier véhicule se mit en travers de la route et continua sa course en direction du trottoir et des magasins A l'Innovation. Sur la porte, une affiche indiquait « Ouvrez l'œil et le bon! ».

On voit le résultat de cette étonnante embardée. Il est heureux encore que personne ne se soit trouvé sur le trottoir ou à l'entrée du magasin quand le camion prit ce chemin imprévu.

Les deux véhicules ont subi aussi quelques dégâts.

De bourgs en villages

Bouveret

UN BEAU PROGRAMME. — Afin de réserver le maximum de plaisir aux généreuses personnes qui accourront les samedi et dimanche 27 et 28 septembre sur la très belle rive du majestueux Léman, le comité d'organisation de la fête du Préventorium a réservé un programme très varié.

Le samedi, La Lyre ouvrira les festivités par un concert de première classe. On aura l'occasion d'entendre des pages de Dehaye, Strauss, Bisselink, Anderson, Knümann, etc. Les plus jeunes et les moins jeunes auront ensuite le bonheur d'exercer leur art pour la danse.

Le dimanche matin, après les offices religieux, la société locale Etoile du Léman marquera les prémices du bel après-midi qui comportera entre autres : discours de réception, cortège, productions.

Saxon

CHEZ LES JEUNES CHASSEURS. — Les beaux succès de chasse ne manquent pas, comme vient de le relever notre journal pour les chasseurs martignois.

Un jeune chasseur de Saxon, M. Raoul Bruchez, de Léon, se distingua de façon toute particulière. Le deuxième jour de chasse, il partit, tout seul, puisque aucune équipe de vieux routiniers ne voulut s'embarquer d'un « bleu ». Seul, sur les alpages de Saxon, il réussit le fait peu commun d'abattre trois chamois à la file.

A noter que si l'émotion ne s'était pas emparée de ce jeune chasseur, il aurait sans doute abattu un quatrième chamois qui était à portée de son fusil.

Rentrant à la maison chargé de son précieux butin, il eut encore la joie de tuer un lièvre.

Belle prise pour une demi-journée de chasse!

Martigny-Combe

L'ÉPÉE DE DAMOCLÈS. — Depuis le débordement du Tiercelin, un rocher de plusieurs mètres cubes attend d'être enlevé de l'ouvrage de protection construit sur la route du Grand-Saint-Bernard, à moins que l'on attende qu'il descende de lui-même sur la chaussée. Toujours est-il que nombreux sont les conducteurs

Mémento artistique

Hôtel de Ville : Exposition rétrospective de l'Ecole cantonale des beaux-arts du Valais. Huiles, dessins, tapisseries de Lurçat, sculptures. Ouvert tous les jours de 14 à 22 heures ; entrée libre.

La Petite Galerie (av. du Simplon) : Exposition permanente d'huiles, gouaches, mosaïques et sculptures. Ouvert de 15 à 18 h. 30 et sur rendez-vous.

CSFA

Dimanche 28 septembre, course surprise. Réunion des participantes vendredi 26, à l'Hôtel Central, à 20 h. 30.

Martigny-Bourg

Mort subite

M. Louis Moulin, ouvrier à l'Usine de magnésium, pris d'un malaise, voulait se rendre hier chez un docteur en Ville. Or, sur le chemin de la gare de Martigny-Croix, il s'affaissa, terrassé par une crise cardiaque. Il succomba pendant son transfert à l'hôpital. Le défunt était originaire de Vollèges mais habitait Martigny-Croix. Il était âgé de 49 ans seulement. Son brusque départ laisse dans la désolation une épouse et cinq enfants, auxquels nous présentons nos vives condoléances.

Iséribles

Mineur, ton bonheur...

L'occasion fait le larron, pour le meilleur et pour le pire ! Célébrant une étape importante dans le déroulement de ses travaux, le Consortium Galerie Fionnay-Rhône fit bien les choses samedi dernier. Du menu royal à la partie officielle, en passant par le service de transport fort bien organisé...

Le cadre tout d'abord. La clairière d'Eretz, boudée un peu de soleil, déjà frileuse sous les premiers ocres d'automne ; une déclivité complice... Mais passons!

Un regard en arrière

Qui ne se souvient des premiers pas du Consortium Galerie de Fionnay-Rhône ? C'était l'automne 1954. Tandis que sur l'autre rive fraîche de la Fara de Chassour, l'Entreprise Iséribles achevait ses travaux, le lot 3, « Drotché » pour les initiés, faisait ses premières armes. « Manu militari », pouvons-nous ajouter immédiatement. Tandis que sapins et mélèzes laissaient la place à un village de panneaux bruns, deux tunnels ouvraient leur plai dans le sol noir. Et surgissaient l'atelier mécanique, la scierie électrique, et tout ce qui a fait du lot 3 un chantier modèle. La TV incluse!

Des galeries : un avancement vers Sarreyer, quelque 3500 mètres ; un second avancement contre Nendaz, 1500 mètres environ ; une trouée intermédiaire, 1300 mètres. Soit en longueur quelque six kilomètres ! Ouvrage de titan, si l'on pense aux difficultés rencontrées : éboulements, sources souterraines, mauvaises roches...

Ceux qui travaillèrent...

Un travail de cette envergure suppose et exige une main-d'œuvre qualifiée. Pour les travaux de plein air, bien sûr, mais surtout dans les flancs de la montagne. Sans euphémisme, nous pouvons dire que, du haut de l'échelon hiérarchique à l'ouvrier, chacun fut digne de son poste, mettant ses connaissances particulières au service de tous. Et, tandis que coulaient les jours et les saisons, l'œuvre suivit son cours, marquée d'étapes heureuses, comme l'achèvement de la galerie 3 b ; marquée aussi hélas d'heures tristes : in memoriam : Max Revilloud, René Dussex, Fernand Gillioz, Marius Bourban... Vos camarades ne vous oublièrent pas. Et nous ne savons ni le jour, ni l'heure...

Conséquences économiques

350 travailleurs. Dont quelque 200 d'Iséribles. L'on conçoit aisément qu'un tel chantier soit devenu facteur économique de premier ordre, tant au point de vue familial que communautaire. Familial d'abord, puisque manœuvres, mineurs et artisans trouvèrent au Drotché un gagne-pain régulier, voisin ; la vie familiale y gagna ce que les chantiers plus lointains d'Arolla et de Cheillon lui avaient momentanément enlevé. Conséquences économiques bienfaisantes pour la commune, puisque le lot 3, grand consommateur de bois, s'il mit à mal quelques arpents sylvoles, mit à l'aise la caisse municipale. Ce qui, ajouté aux inévitables impôts permit en quelques années à Iséribles de montrer un visage nouveau, transformé, rajeuni, celui d'un village témoin de notre canton que les chantiers hydro-électriques ont si profondément bouleversés.

Ce qu'il reste à faire

Si les mineurs d'Iséribles sont arrivés au terme de leurs travaux d'avancement, il n'en va pas de même pour leurs collègues de Sarreyer. Quelques « volées » encore. Et l'on se serrera la main, par l'ouverture béante où flotteront encore quelques relents de poudre... Restent encore les travaux de bétonnage, le « finish » ; et la gigantesque bétonneuse geindra encore nuit et jour son hurlement de sirène. Puis les nettoyage ; la vaste décharge ; le village ouvrier qui repartira pour d'autres avancements, d'autres galeries, d'autres ouvriers peut-être...

La fête d'Eretz

400 invités ! Qui dit mieux ? Des fumées suspectes. Des cannibales hanteraient-ils la fraîche clairière d'Eretz ? Bénis soient les Américains promoteurs de la jeep ! Emile, Jules, Conrad et Léon se surpassent, sans oublier David et Jacky. Un cirque romain : les tables disposées en gradins tiennent comme elles peuvent. Chacun son tour, n'est-ce pas ? Dieu le premier servi ; c'est M. le curé Salamin qui célèbre la sainte messe et prononce le sermon de circonstance : « ... vous avez voulu rassembler dans

Fully

En marge de la bénédiction de l'oratoire de Randonnaz

Le touriste étranger qui, il y a quelques années, empruntait le chemin des mayens de Fully et qui aurait continué sa promenade de Chiboz à Ovronnaz pouvait-il se douter, en traversant l'alpage de Randonnaz, que les pâturages qu'il foulait étaient, il y a une trentaine d'années encore, des champs de blé ou de pommes de terre, des prés ou des prairies de sainfoin ? Que sur cette terre avaient vécu des générations d'humbles montagnards attachés à leur coin de terre, mais que les exigences de la vie moderne les avaient contraints à l'abandonner ?

Pourtant telle était bien la réalité. Par l'étendue de ses terrains cultivables, par la topographie peu accidentée, par son exposition ensoleillée, Randonnaz constituait un beau mayen ou pour mieux dire un hameau, puisqu'il était habité toute l'année, et jusqu'en 1928 on y a vécu de l'existence rude et pénible de tous les villages de montagne.

Cette année-là, sous l'impulsion de quelques pères de familles qui songeaient avec anxiété à l'avenir de leurs enfants trop à l'étroit sur ces hauteurs, on commença à parler de quitter définitivement les lieux. La transformation du hameau en alpage étant chose aisée et rendrait même un grand service à toute la commune, car l'exiguïté de l'alpage de Luisine obligeait de garder le bétail en plaine jusque très tard au mois de juin. L'acquisition de Randonnaz permettrait d'avancer et de prolonger l'estivage. Les habitants du hameau saisirent l'occasion et le 27 avril 1929, le Conseil communal était saisi d'une pétition demandant à la Bourgeoisie l'achat du hameau et des terrains. Le Conseil admettait le principe de l'achat. Le 8 juin 1929, il se transporta en corps à Randonnaz pour y discuter de ce qui intéressait le plus nos montagnards, le prix de vente. Le 13 juillet, l'accord était conclu. Les Randonnards cédaient leurs biens pour le prix des taxes cadastrales. Le 4 août, l'assemblée primaire votait un crédit de 10.000 francs à verser à la Bourgeoisie pour l'achat de Randonnaz. Ce crédit était justifié par la diminution des dépenses qui résulterait de la suppression de ce village.

L'assemblée bourgeoise qui suivit l'assemblée primaire se prononça également pour l'achat et vota les crédits de 60.000 francs pour l'achat et de 10.000 francs pour la construction d'un chalet et d'une cave à fromage à Randonnaz d'En Haut. 239 bourgeois étaient présents. Il y eut 195 oui, 42 non et 2 nuls. Les travaux de construction qui s'effectuèrent en régie communale, furent immédiatement mis en chantier et le 1er juin 1930, le bétail alpa à Randonnaz. Ce jour-là, les habitants, après avoir mené leurs vaches au chalet, construisaient à environ vingt minutes au-dessus du hameau, fermaient leurs maisons et, définitivement, prenaient le chemin de la plaine, sauf une famille qui alla s'établir à Chiboz. C'était avec leur famille, MM. Etienne Cotture, Ferdinand Dorsaz, Pierre Ançay, Emile Arlettaz, Etienne Ançay, Emile Roduit, Jules Ançay et Henri Dorsaz, en tout cinquante-cinq personnes.

Petit à petit, les maisons et granges furent démolies, puis le matériel restant fut enfoui, tant et si bien qu'il ne restait nul vestige du hameau et que même ceux qui y étaient nés avaient de la peine à se reconnaître. Quelques personnes s'en émurent et l'idée d'un oratoire rappelant le village, fit son chemin. Elle se matérialisa en 1956.

Profitant de la reconstruction des chalets, qui amenait à Randonnaz des ouvriers et du matériel, des personnes généreuses prirent l'initiative de la construction de l'oratoire, dont M. Mathey, architecte, avait dessiné les plans. Il s'agit d'un petit édifice fort simple, bien dans la tradition locale. La décoration intérieure a été confiée au peintre M. Chavaz, bien connu à Fully depuis qu'il a travaillé à la décoration de notre église. Cet excellent artiste a peint une « Vierge de Randonnaz » qui est une véritable œuvre d'art.

La bénédiction de l'oratoire aura lieu dimanche 28 septembre à 11 heures. La société de chant « La Cécilia » y chantera la messe. Tous les descendants de Randonnaz ne manqueraient pas d'assister à cette manifestation où les souvenirs des jours heureux qu'eux-mêmes ou leurs ancêtres vécurent en cet endroit seront rappelés à profusion.

une même allégresse tous ceux qui furent unis dans le même effort et la même peine. Celui qui, invisible à vos yeux de chair, a pris part à vos soucis, à vos dangers, à vos victoires, votre foi vous l'a montré : le Christ. C'est pourquoi vous l'avez voulu au centre de votre fête ; n'est-ce pas la raison de cette messe ?

Le tour ensuite à Dom Luigi, pasteur des ouvriers italiens, d'apporter ses félicitations et ses encouragements à ses compatriotes. Puis à M. le pasteur Pasche de célébrer le culte protestant.

Sujet plus frivole : coiffés de leur casque de mineur, les musiciens de la fanfare du Drotché, aux ordres de M. Pierre Haenni, plus... pigeon que jamais...

Sujet plus sérieux : la partie officielle. A tout seigneur, tout honneur : le « patron » d'abord, M. Fonjallaz, ingénieur en chef. Remerciements à ses collaborateurs directs, aux ouvriers, à tous ceux qui, de près ou de loin, contribuèrent à la bonne marche de l'entreprise. Une pensée émue pour ceux qui la mine abrégée les jours et dont nous citons les noms plus haut.

A M. Bréchet, ensuite, chef de chantier dynamique s'il en est. Allocution à l'emporte-pièce, émue, bien sûr, mais pleine d'humour. Que le « Brechet-Boogie-Woogies » termina en apothéose...

Mais laissons parler M. Marc-Eugène Vouillamoz, président de la municipalité d'Iséribles : « ...mineurs, mes amis, car une fois de plus, je revendique le titre de mineur, pour m'associer à votre enthousiasme du percement, car, en fait, la fin des travaux sur votre lot 3 équivalait à un percement, c'est-à-dire à une victoire ajoutée à d'autres victoires... » Plus loin : « ...gagner notre vie et celle de ceux qui nous sont chers dans les ténèbres, au sein de la terre toujours nourricière, c'est là que réside le côté passionnant de notre métier... »

A M. Jules Lambiel, contremaître à l'atelier de menuiserie, d'être le porte-parole de ses amis et subordonnés. De traduire les sentiments des « copains » en souhaitant que continue l'abondance du travail et, par là même, l'aisance dans nos familles.

Rendre à chacun ce qui lui est dû ? Citer les invités de marque à cette belle journée ? Bien difficile ! Mentionnons cependant le révérend curé Massy de Riddes, M. le conseiller national Francis Germainier, MM. les députés Monnet d'Iséribles et... Monnet de Riddes ; M. Antonioli, président des entrepreneurs valaisans ; M. Gremion, ingénieur de sécurité ; M. Favrat, président de la Grande-Dixence ; MM. Knobel, Welti, Wasco, Jaccard, Moulin, etc., etc.

Bon appétit !

Et montent dans l'air déjà frais d'appétissantes saveurs ! Les moutons sont à point. Les appétits aussi ! A votre santé ! Fanfarons de... Pigeon, « farateurs » de Gilbert ! En avant pour le morceau d'ensemble : « Aux Jeux » comme il se doit ! GM.

DANS LA CHAMBRE. — Rassurez-vous, messieurs, et vous surtout, mesdames ! Il ne s'agit pas des sinistres chambres à gaz de funèbre mémoire, dont Dachau et Buchenwald, par la main d'Hitler et de ses acolytes, s'étaient fait une déplorable spécialité. Pas davantage de quelque arène politique plus ou moins sérieuse. Non. C'est de la chambre froide que nous voulons parler. Ou, si vous préférez les appellations officielles, de l'« Installation collective de congélation ».

C'est en 1913 que mourait l'ingénieur français Charles Tellier. Ses travaux consacrés à l'industrie alors toute nouvelle du froid, ses trouvailles géniales dans le transport et la conservation des denrées alimentaires lui avaient valu le surnom mérité de « Père du froid ».

Que de progrès réalisés depuis lors ! La chambre froide ? L'idée de sa construction remonte à quelques mois, ou plus exactement à la dernière assemblée générale de la Coopérative Union. A qui en décerner la paternité ? Indécision ou excès de modestie, personne ne la revendique ; initiative donc née de père inconnu... Disons que le comité local USCC fut à la base du projet...

Plus de saisons. Septembre joue des airs d'été. Juin nous offre parfois la neige. Qu'à cela ne tienne ! Voulez-vous anticiper, goûter à l'avance l'air frigidé de décembre, faire fondre dans votre main le givre de la Toussaint ? Alors, entrez !

Voici les cases, métalliques s'il vous plaît, sagement alignées sur trois degrés. Ce qui, traduit en chiffres, signifie : capacité totale utilisable, 17 m³, répartis en 145 compartiments de 100, 120, 150 et 200 litres. Voici la case de la famille Vouillamoz, puis celle de l'oncle Henri, en attendant celle de... l'oncle Tom d'Iséribles !

Une installation très moderne, puisque la chambre frigorifique est la deuxième du Valais de sa conception, précédée par celle de Saint-Léonard. Entrée indépendante du magasin USCC ; entièrement automatique.

Bien joli, tout cela, direz-vous. Mais... reste le loyer exigé pour l'emploi de ces cases ! Modeste, eu égard aux commodités qu'elles offrent : 40 fr. pour un compartiment de 100 litres, 45 pour 120 litres, etc. Songez que vous vous régalez dorénavant de raisins pleins de vitamines à votre déjeuner des Rois ; que vos framboises, cueillies en août dans les frais taillis, seront plus fraîches encore en avril prochain. Conditions pour cela : l'emballage de vos fruits dans des sachets de plastique très bon marché ou dans des gobelets ad hoc, et, bien sûr, une case...

Il y a mille et une manières d'apporter une contribution quelconque à l'année géophysique internationale. Le « Père du froid » aurait-il quelque obscur descendant à Iséribles ?... GM

De nouveau les délicieuses

cuisse de grenouilles

et naturellement toutes les
SPÉCIALITÉS DE LA CHASSE

RESTAURANT SUR-LE-SCEX
s/Martigny ☎ 026 / 6 01 53

Mobilier

Splendide salle à manger noyer pyramide, style Chippendale, à vendre. Absolument neuve. Prix particulièrement intéressant. Photo à disposition. Ecrire sous chiffres R 3645 au bureau du journal.

Jeudi soir chez vous
café complet

NOS REPORTAGES

Une journée radieuse
dans la pittoresque

Vallée de la Lizerne et de Derborentze

où une route forestière desservant la vallée a été créée

où d'importants travaux ont été réalisés notamment pour les adductions de l'eau potable et d'irrigation pour les communes de Conthey, Ardon et Vétroz

où des travaux remarquables sont en cours pour la fourniture de l'énergie de la future plus grande usine électrique d'Ardon, La Lizerne et Morge S. A.

par Joseph Reymondeulaz

La vallée cachée et trop ignorée !

L'ampleur et l'importance des travaux qui ont été exécutés au cours de ces dernières années — comme ceux qui s'y effectuent encore en ce moment jour et nuit — méritent certainement une mention spéciale par la voie du journal « Le Rhône ».

En effet, à l'exception des entreprises et ouvriers qui y ont collaboré et de la population des trois principales communes de Conthey, Ardon et Vétroz directement intéressées (et encore toute cette population ne peut s'en rendre compte parce qu'elle ne s'est pas rendue sur place), bien peu de gens en Valais se font une idée plus ou moins exacte de ce qui s'est réalisé dans cette magnifique région de Derborentze, chantée par le grand écrivain romand Ramuz.

Or, il faut bien le reconnaître, ces lieux valaisans des Alpes bernoises étant marqués notamment par l'absence d'hôtels ne sont pas très connus des foules, donc moins fréquentés par les touristes et villégiaturants.

Il faut également signaler que le contrefort rocheux à l'ouest du village d'Aven, enserrant les gorges de la Lizerne, masque totalement la vue sur la vallée.

C'est donc lorsqu'on foule le sol même de ces lieux — et pour peu que l'on soit sensible aux beautés naturelles alpestres — que cette vallée se révèle et nous enchante par son charme et son cadre magnifique.

Nous dirons même magnifique, à tel point que celui à qui il a été donné de pouvoir admirer ces paysages en remportera une impression extraordinaire pour la splendeur qui s'en dégage.

Et cette impression sera encore doublée d'admiration pour tous les travaux spéciaux que le génie humain a réalisés et

menés à bonne fin, travaux dont les communes de Conthey, Ardon et Vétroz, ainsi que l'Electrowatt S. A., à Zurich, sont les réalisatrices et les bénéficiaires à juste titre et mérite.

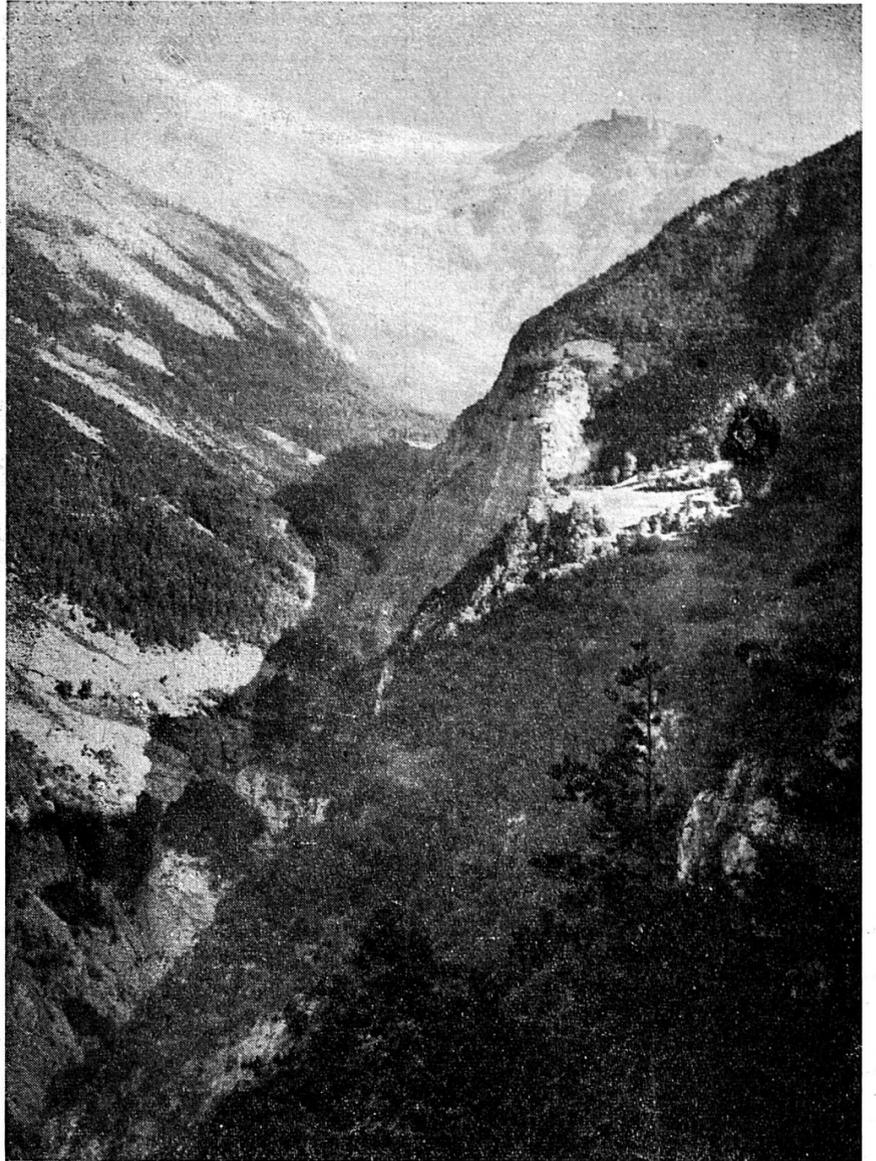
Ce fut donc pour l'auteur de ces lignes, par cette belle journée ensoleillée du 5 septembre, un privilège de visiter ces lieux si particuliers et si pittoresques de son district de Conthey.

Et notre périple aura été d'autant plus agréable que nous eûmes l'honneur et le plaisir de la compagnie de personnalités tout aussi aimables et empressées les unes que les autres à nous fournir les renseignements nécessaires pour la documentation d'un reportage.

C'est pourquoi nous nous devons de remercier de tout cœur MM. les présidents des communes Charles Germanier de Vétroz, Charles Roh de Conthey et Pierre Delaloye d'Ardon, M. Hans Mathis, ingénieur et directeur général de l'entreprise Wallo-Bertschinger à Zurich, et M. Michel Urech, ingénieur à l'Electro-Watt à Zurich, ainsi que M. l'ingénieur Georges Schillinger, du Consortium des entreprises du Liappey.

Et nous nous permettrons aussi de confirmer ici les remerciements que nous eûmes l'occasion d'exprimer verbalement au nom du « Rhône » pour l'excellent banquet qui nous a été servi dans leur cantine du chantier du Liappey. Par la même occasion, nous avons pu constater que les ouvriers sous les ordres de ces messieurs bénéficiaient d'une préparation culinaire tout à l'honneur des chefs de l'entreprise et de leur maître-queue Aeberli.

Et maintenant une petite évocation historique sur



Vers le fond de la vallée, barrée par les Diablerets, (3100 m.) à gauche et la Tour-Saint-Martin à droite

La création ou la construction de la nouvelle route forestière de Mottelon

Mottelon est une importante forêt sise à environ 1200 mètres d'altitude dans la vallée de la Lizerne. Cette forêt était inexploitée jusqu'à ces dernières années et cela par suite d'absence de route carrossable desservant les lieux.

Or, aujourd'hui, c'est chose faite. La route aménagée à cet effet et qui part à la chapelle de Saint-Bernard de Menthon sur le contrefort rocheux à l'ouest du village d'Aven, est achevée sur une longueur d'environ 8 kilomètres. Elle aboutit à Godet et à Liappey où se trouvent actuellement les bureau du consortium, les cantines et les logements des 120 ouvriers environ travaillant à la construction des galeries et canaux d'adduction d'eau servant à capter la source de la Lizerne en vue de l'alimentation de la nouvelle usine d'Ardon.

Cette route forestière, parsemée de nombreux tunnels (environ 800 mètres), est creusée dans les rochers et la montagne surplombant la Lizerne sur sa rive gauche. La bénédiction et l'inauguration de l'œuvre ont eu lieu le 22 juillet 1953.

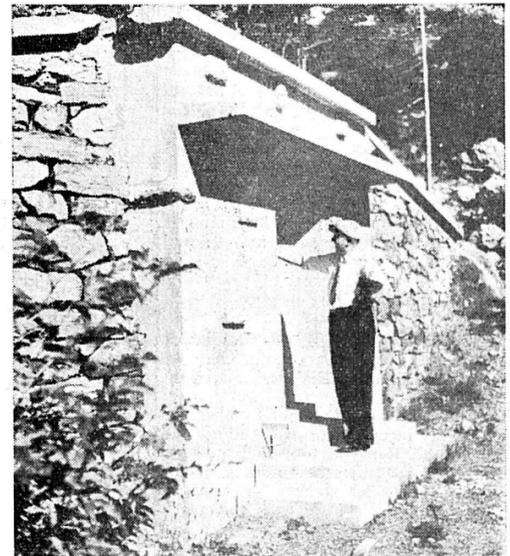
S'il est vrai que le coût dépassera les deux millions de francs, il faut aussi noter que les avantages (qu'elle procure et qu'elle a déjà procurés, pour ce qui concerne l'exploitation des forêts de la vallée et les servitudes des chalets et pâturages intéressés) font qu'on ne saurait regretter une telle dépense, au contraire.

Du reste, il y a lieu de signaler à ce sujet que la Confédération, l'Etat du Valais, les communes et les particuliers intéressés y ont contribué.

Enfin, nous ne saurions clore cette mention sur cette route sans rendre homma-

ment des sources de Mottelon que cette eau est captée et drainée par canalisation souterraine sur environ 8 km. de longueur. Cette canalisation, fouillée dans la chaussée, borde la route. Elle aboutit vers la chapelle de Saint-Bernard où se trouve la chambre de partage des sources.

Notons que la conduite est constituée en tuyaux éternit de 400 mm. de diamètre, en écoulement libre, et que de la chambre de partage, un embranchement de canalisation part pour la commune de Conthey qui a sa part d'un tiers de l'eau, tandis que les deux autres tiers sont di-



Le président Germanier ouvrant la porte de l'une des sources de Mottelon

L'œuvre principale : l'eau potable et d'irrigation pour les trois communes

Mais l'œuvre principale et la plus importante réalisée dans ces parages, est certainement celle de l'adduction de l'eau potable et de l'irrigation destinée à alimenter les trois communes susmentionnées.

Celles-ci, jusqu'à maintenant, et cela surtout en période d'orage, étaient plutôt mal servies sous ce rapport. En effet, les ménagères d'Ardon notamment, ne

devaient-elles pas se contenter parfois d'eau trouble en fait d'eau... potable !

Nous savons même à ce propos que M. le Dr Delaloye, d'Ardon, avait dû venir jusqu'à Saint-Pierre-de-Clages afin d'y trouver une eau satisfaisante pour le lavage des instruments nécessaires à l'exercice de sa profession.

La nouvelle route en aura facilité la réalisation en ce sens que c'est précisé-

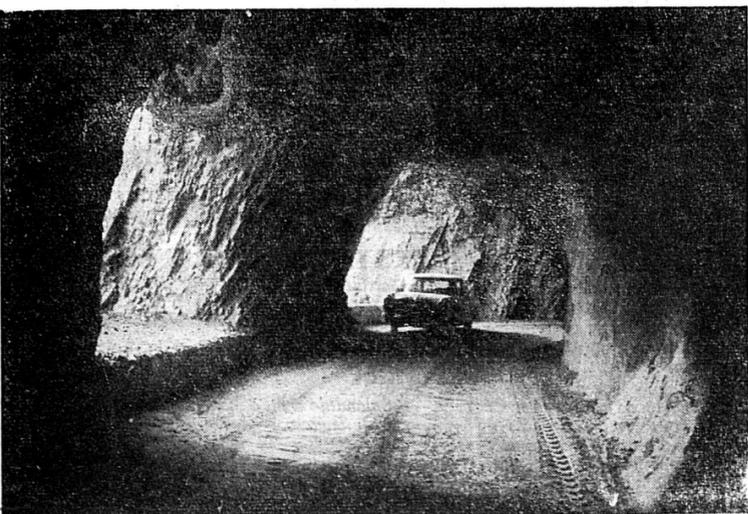
rigés sur Vétroz et Ardon jusqu'au point 740 où une nouvelle chambre, à son tour, partage, pour une part de 50 % chacune, l'eau destinée à Vétroz et Ardon.

Voici le relevé de deux inscriptions commémoratives sur plaques en bronze fixées au mur sud extérieur de la chambre de partage.

La première est libellée comme suit :

*Eaux de Mottelon
Chambre de partage des eaux de Mottelon
Adduction des sources, Derborentze (1955)
Bureau technique Mugnier-Herter, Sion*

La route aérienne surplombant des pics impressionnants devient souterraine sur près d'un kilomètre



Ce texte est surmonté des armoiries cantonales et de celles des trois communes avec les noms des autorités en charge durant l'exécution de l'œuvre, soit MM. le conseiller d'Etat Marius Lampert, chef du Département de l'intérieur, et les présidents des trois communes, MM. Charles Germanier, Charles Roh et Pierre Delaloye.

La seconde inscription émane des communes, des maîtres d'état et de la direction des travaux. Elle évoque la mémoire de Rémy Géréviny, de Martigny, maître-appareilleur diplômé, installateur de cet ouvrage, mort en montagne le 26 février 1956.

Précisons aussi que nous nous trouvons ici à une altitude de 1078 mètres.

Quant à l'eau fournissant les sources de Mottelon, elle proviendrait (ensuite d'infiltrations dans le rocher sud) du glacier de Zan Fleuron. En tout cas, l'analyse de cette eau répond en tous points aux exigences du Service cantonal de l'hygiène.

Le débit d'arrivée à la chambre de partage au moment des hautes eaux qui se situe ordinairement de mai à fin juillet, peut atteindre 26.000 litres à la minute. Actuellement, il est encore de 14.000 litres.

En suivant la route depuis la chapelle jusqu'aux chalets de Godet et Mottelon

Poursuivant notre randonnée dans la vallée, nous avons l'occasion de visiter les différentes installations inhérentes à toute entreprise de ce genre, soit les chambres de ventilation dont la première est construite au lieu dit Les Padoueries. Ces chambres d'aération permettent l'écoulement normal des eaux en dégageant l'air qui aurait pu s'infiltrer dans la conduite et qui constitue parfois le principal obstacle à l'écoulement. Le point culminant de la conduite se situe vers les chalets de Maduc-Padoueries.

Le voyageur qui aura l'occasion d'emprunter cette route gardera certainement une impression spéciale du téléphérique qui surplombe le torrent de la Lizerne à une hauteur d'environ 500 mètres et qui monte jusqu'aux baraquements des chantiers de la Grand-Dzeu (Grande Forêt) sur le versant opposé de la vallée. C'est dans ces parages que se poursuit la construction du troisième et dernier tunnel d'amenée des eaux de la Lizerne vers la chute au Plan-des-Esserts. On compte que ce

troisième tunnel sera achevé vers la fin de ce mois et que la nouvelle usine en plaine, vers l'emplacement de l'ancienne (où se trouvaient au siècle passé les Forges d'Ardon) produira à plein rendement à partir de décembre 1959; sinon déjà avant cette date.

On sait que les Services industriels de Sion et Sierre sont intéressés à cette nouvelle usine et que l'Etat du Valais se serait réservé certains droits.

Bref, pour revenir à notre téléphérique (construit provisoirement, puisqu'il est destiné à la fourniture de matériaux de l'entreprise) disons qu'il s'étend sur une longueur d'environ 1300 mètres et que la durée du trajet effectué par la benne est de 4 minutes. Les deux ouvriers utilisant ce moyen de locomotion aérien devaient certainement être immunisés contre les effets du vertige !...

Au Godet, à la chapelle de Saint-Nicolas

Et nous arrivons au bout de notre randonnée dans la vallée après avoir obtenu de nos aimables mentors des renseignements fort intéressants sur ces endroits qui ont nom Servaplana (forêt plane, en-

suite probablement du mot latin silva déformé) les chalets de Courtenaz, Besson, Mombaz-dessous et dessus, le torrent des Vernes (où aboutira la nouvelle route) et le Comet.



La chapelle du Godet : saint Nicolas de Flue, protégez-nous !

Ici, c'est le plaisir que l'on peut éprouver de trouver le Café-Restaurant du Relais tenu par M. Marcel Sauthier avec une autre surprise des plus agréables puisque la caravane sera si bien accueillie dans le beau chalet de M. le conseiller national Francis Germanier.

Et puis, quelle animation ces jours-ci dans ces parages où durant la majeure partie de l'année règne ce calme bienfaisant de nos sites alpestres à l'abri des remous de la plaine. Nous sommes ici au pied du glacier de Zan Fleuron et au bas des alpages raides qui ont nom Vosey (qui fut abandonné durant deux ans à cause des chutes de pierres), Fenadzoz et Miex.

Cette région étant décrétée district franc fédéral, les chamois y trouvent refuge surtout à l'époque de la chasse.

On nous a assuré qu'à un moment donné, on a pu dénombrer jusqu'à 800 (!) de ces gracieuses bêtes dans les alpages précités. Dès la chasse commencée, ils se retrouvent en masse venant de toutes les montagnes des alentours non placées sous district franc.

Enfin, puisque nous sommes au Godet, nous n'aurions garde d'omettre la citation de notre visite à la chapelle de Saint-

Nicolas de Flue, inaugurée cet été, et que la présence est discrètement masquée par les essences parfumant l'air déjà si pur des lieux et construite sous l'impulsion du doyen Lattion, curé d'Erde.



Les souriants présidents : MM. Charles Germanier (Vétroz), Pierre Delaloye (Ardon) et Charles Roh (Conthey)

Aux lieux de captage des sources

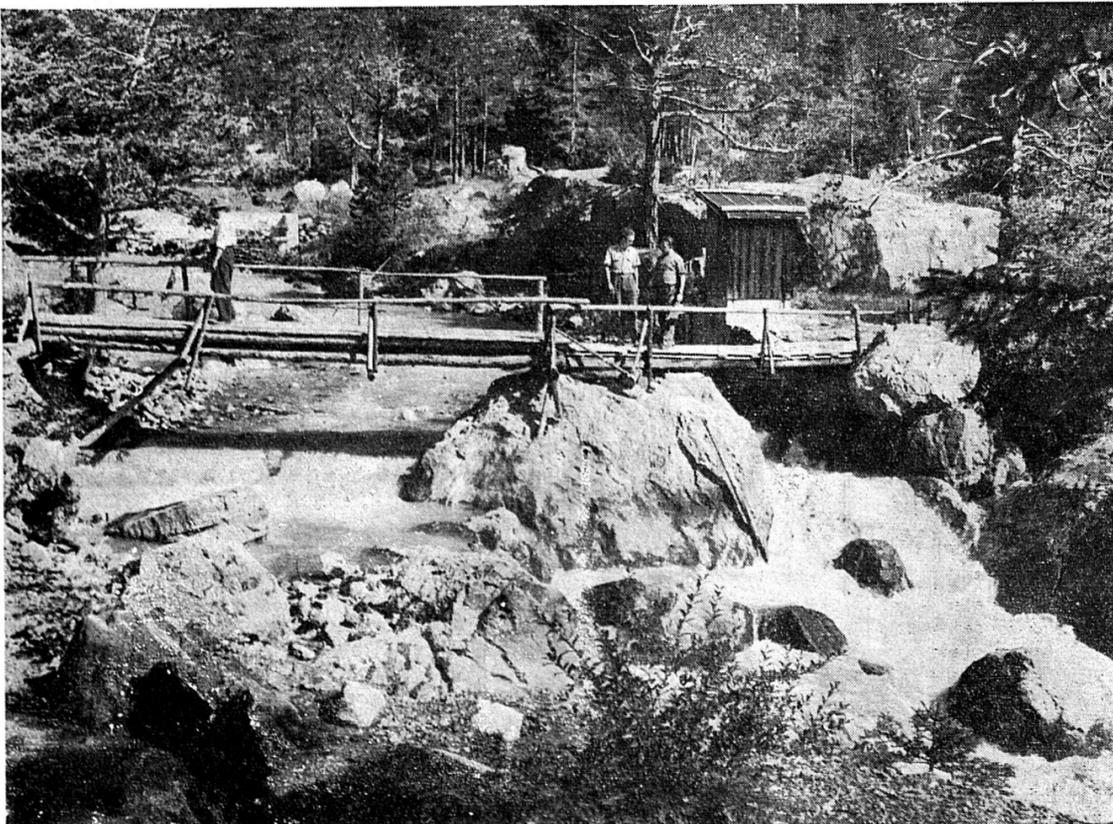
Les sources captées à ce jour sont au nombre de sept. Les deux sources inférieures sont la source Ducrey et celle de la Bourgeoisie de Conthey, car les terrains en question, n'oublions pas de le préciser — sont du domaine de cette Bourgeoisie. Ces sources sont endiguées au moyen d'un canal ou galerie souterraine vers une chambre de prise en charge, à Mottelon.

Puis, à quelques mètres, vers le même niveau d'altitude, se trouve la source sud venant des Mayens de la Bourgeoisie de Conthey, source dont le débit actuel est de 50 litres seconde et la température de l'eau 4,2 degrés.

productives dont nos générations présentes et futures sont et seront les grandes bénéficiaires.

C'est pourquoi nous ne saurions terminer ce modeste reportage sans adresser un merci spécial à M. le président Charles Germanier, qui fut le président du consortium des trois communes, pour l'ad-

A droite de la passerelle de bois conduisant à Mottelon, le limnimètre permettant de mesurer la hauteur de l'eau de la Lizerne



C'est derrière la chapelle Saint-Bernard, à l'entrée de la Lizerne, que se trouve la chambre de répartition

C'est ensuite la source nord, à 1250 m. d'altitude, au bas de la forêt de Mottelon ou ce qui en reste ! Cette source a deux embranchements : la principale et la médiane (moins importante) qui sont réunies par une galerie de 150 m. jusqu'à la chambre de prise en charge.

Enfin, les sixième et septième sources, donc ici deux captages, sont celles dites de La Luy sises à la cote supérieure (1280 m.).

Le contrôle du débit des sources et de leur température s'effectue chaque mois

duction des eaux de Mottelon. M. Germanier nous a en outre grandement facilité dans notre tâche de reporter et il fut l'âme de cette belle création, unique en Valais.

Aussi, en conclusion, notre dernier mot sera de rendre hommage à ces administrations progressistes et clairvoyantes qui ont su placer l'intérêt de leurs administrés au-dessus de toute autre préoccupation et qui, pour cette raison, ont droit à la reconnaissance de leurs concitoyens et à celle de leur postérité. J. R.



Knorr **Potage hollandais aux légumes**

riche et abondant aux légumes et fines herbes si chers aux Hollandais; ne demande aucune longue préparation, prêt en 15 minutes seulement!

Un nouveau potage Knorr est toujours une bonne surprise!



SAILLON

28 septembre 1958

XVIII^e Congrès des jeunesses conservatrices et chrétiennes sociales du Valais romand et

Inauguration de la nouvelle bannière cantonale

Dès 12 h. 30, réception des sociétés — Cortège Remise de la bannière - Productions - Discours En soirée, l'orchestre « Hawai Ramblers » conduira le bal

On demande à louer à Martigny (Ville ou Bourg)

APPARTEMENT

4 1/2 - 5 pièces. Entrée fin novembre.

S'adresser au journal sous chiffre R. 3740.



Des brosses épatantes, Monsieur le conseiller *Just*

solides et pratiques pour les travaux de la campagne et pour le ménage. Chez nous, hommes et femmes utilisent les soins *Just* pour le visage et le corps.

Beaucoup de centres ont leur dépôt *Just* où vous pouvez passer vos commandes par téléphone.

Ulrich Jüstrich, *Just*, à Walzenhausen 19

André Morend, Martigny-Ville
Avenue de la Gare — Téléphone 026 / 6 18 62

Clôtures électriques REX

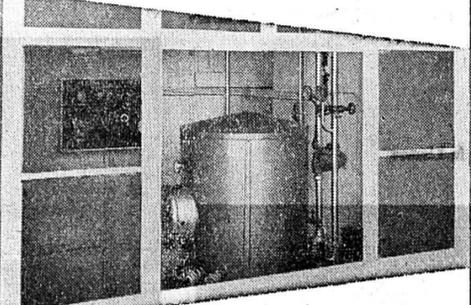
Isolateurs REX et tous accessoires
Charles MEROZ, machines agr., Martigny-Ville, ☎ 6 13 79



COMMUNICATION COMPASS

L'œuf de Colomb: une chaudière «Compass-Automat» sur une terrasse!

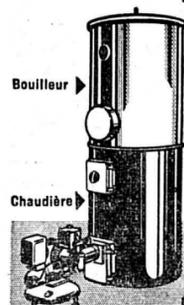
Une pharmacie installée dans un vieil immeuble avait un problème délicat à résoudre, - où loger la chaudière du nouveau chauffage central? Aucune cave, aucun dépôt ni autre emplacement ne pouvait être libéré; après étude approfondie, la seule solution possible consistait à placer la chaudière au premier étage sur une terrasse vitrée. Aussitôt dit, aussitôt fait, ceci grâce au système -Compass-Automat- qu'on peut pratiquement installer partout. Cette idée de disposition sur la terrasse, c'était bien, en effet, l'œuf de Colomb!



Programme normalisé comprenant 7 types, de 80 à 180 cm. de diamètre, surfaces de chauffe de 2 à 50 m², capacité des bouilleurs de 150 à 5000 litres. - Rendement optimum avec le mazout. - Transformation très facile pour le chauffage au coke. Adaptation de chaudières de toutes dimensions. - Bouilleur protégé de la corrosion par l'emploi d'anodes en magnésium. - Retour d'eau par le haut, excluant toute condensation. - Automatisation intégrale grâce à la vanne mélangeuse. - Gros débit d'eau chaude: toutes les heures la contenance totale du bouilleur à 90° C. - Pas de perte de chaleur du fait d'une isolation parfaite.

Demandez nos prospectus!

L'équipement «Compass-Automat», constitué par une chaudière en acier, économique, combinée avec un bouilleur à grand débit, assure le chauffage et la fourniture d'eau chaude pour villas, maisons locatives, hôtels, restaurants, établissements hospitaliers ou industriels, etc.



Bouilleur
Chaudière

COMPASS Automat

H. Huber & Cie S.A.
Bâle 18 Genève 2 Zurich 1
Tél. (022) 32 71 57

Fabricant: Stücklin & Cie
Usine Niederschönthal BL



Jean-Louis est optimiste — surtout quand il fume sa Virginie.



Aucune cigarette de ce prix n'est aussi demandée: c'est la preuve de sa qualité.

Ménagères!

Transformation des cuisinières et chauffe-bains à gaz de ville en gaz en bouteilles

„Propane“

Coût de la transformation: Fr. 30.— à 100.—. Le gaz «Propane» est extrêmement économique par sa grande puissance calorifique. Durée de la bouteille «Propane» pour un ménage de trois personnes, environ un mois. Nombreuses références à disposition.

RENÉ ROSSA

Appareilleur diplômé

Martigny-Bourg - Les Epineys

Tél. 026 / 6 11 62

2 gros lots 50.000
100.000



loterie romande
le 4 octobre

SION, Avenue du Midi — Ch. post. II c 1800

Rédaction permanente
Pascal Thurre
Pratiffori 26, Sion

SION ET LE CENTRE

Téléphone 027 / 2 31 02
Case postale, Sion

En ville

Une école : la maison fictive

Nous avons déjà eu l'occasion de parler dans ces colonnes du bienfait apporté à tous nos jeunes employés et apprentis de commerce par la maison fictive. Cette heureuse initiative, lancée par la Société suisse des employés de commerce dans le but de perfectionner nos employés et d'élargir leurs connaissances, a déjà rendu d'importants services à notre jeunesse.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler aux jeunes gens qui veulent sans cesse avancer dans leur profession que la maison fictive séduisante connue sous le nom de « Treize Etoiles et Cie » rouvre ses portes le 2 octobre. Tous ses cours de perfectionnement sont gratuits.

Les jeunes que la chose intéresse voudront bien s'adresser sans tarder à M. Théodore Winet, à Sion (téléphone 2 29 17).

Violente collision

Une violente collision s'est produite hier matin au carrefour de la jonction entre un camion d'une entreprise contheysanne et la voiture-livreuse de M. Mayor, laitier à Sion. Les deux véhicules ont été endommagés. M. Mayor, d'autre part, a été légèrement contusionné.

Ce soir, au Théâtre

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est ce soir mercredi que sera donné au Théâtre de la ville l'excellente pièce d'André Roussin « Hélène ou la joie de vivre ». Le spectacle commencera à 20 h. 30 précises.

Assemblée du Vespa-Club

Ce soir 24 septembre se tiendra au Buffet de la Gare de Saint-Léonard l'assemblée générale d'automne du Vespa-Club séduis. La séance débutera à 20 heures.

TRIBUNE LIBRE

Tourisme, circulation à la rue de la Porte-Neuve à Sion

On devrait plutôt lui redonner son nom, rue des Vaches... car le coup est vache.

Certes l'interdiction totale de circuler sur cette artère avec autorisation de 6 à 10 heures pour les livreurs et de 15 à 16 heures dans les deux sens est appelée à créer un bel embouteillage.

Pourquoi ne pas créer un sens unique, avec stationnement limité (quitte à le laisser libre durant la nuit) mais avec des emplacements marqués pour les intéressés comme dans certaines villes comme Lugano et Zurich ?

Que les commerçants de la rue s'efforcent à ne pas stationner deux ou trois de leurs véhicules dans la rue serait une juste politique pour faire bénéficier quelques places de parc aux étrangers.

Créer avec peu de difficulté et quelques francs... des écuries Jacquier une place de parc qui devient inutilisable prouve un erreur supplémentaire (car la première fut la non expropriation de la maison Zuber).

Les commerçants de la rue de la Porte-Neuve (tout comme ceux de la rue du Rhône) désirent un accès permanent, donc un sens unique. Ils n'ont pas été consultés, mais une commission en a ainsi décidé.

Pour décider circulation, il faut la connaître, et

un éminent concitoyen, Me Edmond Gay, aujourd'hui à Lausanne, pourrait nous aider à concilier le trafic et le commerce. Interdiction totale signifie au sens de la loi : ni voiture, ni char, ni vélo, ni moto, ni rien.

Les bordiers n'ont pas droit à la circulation... Il serait tout de même regrettable de ne plus voir Paggiotti avec sa Porsche, Nichini avec son Ape. Kuhn ne pourra plus faire, livrer les croissants en vélo, bien que nous n'ayons pas de boulanger dans la rue. Reichenberg, qui possède un magnifique garage reconstruit plus beau qu'avant « avec l'aide de la princesse » devra pousser son vélo-moteur. Les touristes du Nikita laisseront leurs voitures à la place du Midi qui, elle, n'est déjà pas assez encombrée. Cretzaz ne pourra plus charger ses fruits. Métrailler portera jusqu'à la place du Midi des rouleaux de 200 kg. de lino. Blanc garera son fourgon aillieurs. Electra ira de nouveau encombrer la rue des Remparts. Quand à Francioli, il fera à pied le trajet de son bureau au Genève. Martin s'est résigné à livrer les meubles à domicile... mais à pied. Mlle Héritier revend sa Vespa... Le 1er Août recevra une permission annuelle pour sortir sa voiture... Cretton dentiste se déplacera à pied, très bon entraînement pour la chasse. L'Institut Praline se contentera de la clientèle pédestre. M. Guillaume de Kalbermatten, ancien président de l'Aéro-Club, qui possède un garage, le ralliera en hélicoptère.

Quant à M. Jacquier, il ne pourra plus passer avec sa pompe à eau motorisée.

Le facteur avec son électromobile devra accélérer sa tournée pour arriver avant l'heure fatidique de 10 heures.

Les clients de Schalbetter cycles porteront leur vélo sur le dos en vue de réparation.

Bref les piétons seront satisfaits et le seul bénéficiaire sera le cordonnier de la rue qui pourra changer quelques semelles de plus.

La plus-value fixée par la commune de Sion pour la nouvelle rue et le nouveau passage Kuhn, risquerait bien d'être dévaluée.

Des commerçants.

P. S. — Comme exemple frappant dans une autre ville : la rue de Bourg à Lausanne, étroite à souhait, n'est pas interdite mais est à sens unique. Suivons donc l'exemple des grandes villes et concordons le commerce avec le trafic.

Notre seule proposition : un sens unique dans la rue de la Porte-Neuve.

On demande à louer pour le 1^{er} octobre sur l'avenue de la Gare, Martigny,

appartement

2 pièces, confort. S'adresser au journal sous R. 3741.

Verbier

Je demande à louer du 1^{er} au 15 février 1959

appartement

de 4 à 5 lits ou éventuellement 2 chambres à 2 lits. Faire offres à M^{me} André Baillod, imprimerie, Boudry (NE), ☎ 038 / 6 40 32.

A vendre en plaine de Saxon

vigne

de 1150 m² en Gamay, récolte pendante, située proche route cantonale, prix intéressant.

S'adresser à Roger Dupont, Saxon.

Région Bruson

égare chien de chasse, genre griffon, blanc et gris, collier neuf, médaille de l'impôt. Renseigner, s. v. p., le poste de police du Châble.

Chamoson

DOUBLE TAMPONNEMENT. — Un double tamponnement s'est produit sur la route de Saint-Pierre-de-Clages. Surpris par la manœuvre de la voiture qui le précédait, M. Pierre Briguet est allé s'embourner dans l'arrière du véhicule de M. André Roduit. La voiture de ce dernier a été également, par la violence du choc, projetée contre un troisième véhicule conduit par M. Joseph Métrailler. Les trois véhicules ont subi des dégâts matériels.

Ardon

ASSEMBLÉE DES CAVES COOPÉRATIVES. — Dimanche s'est tenue à Ardon, dans la grande salle du Hall populaire, l'assemblée annuelle des membres des caves coopératives du district de Conthey. Ce n'est pas sans une profonde satisfaction que l'on put constater que plus de 500 personnes étaient présentes, parmi lesquels on notait la présence de sociétaires venus non seulement d'Ardon, mais également de Vétroz, de Chamoson et de Conthey.

A la table officielle avaient pris place M. Pierre Delaloye, qui assura la présidence de cette importante assemblée, M. Gustave Delaloye, président du comité, et M. Oscar Crittin, secrétaire.

Aucune remarque n'a été formulée sur le protocole de la dernière assemblée dont lecture en a été donnée par M. Crittin.

L'assemblée a prêté tout particulièrement son attention au brillant exposé qu'a fait M. Gustave Delaloye, au nom du comité.

M. Delaloye a souligné l'effet désastreux des années de gel sur notre économie, l'excellente qualité de la vendange 1957 et donna quelques éclaircissements sur la gestion des caves coopératives du district dont la situation a donné satisfaction.

Ayent

UN JEUNE HOMME SUCCOMBE A SES BLESSURES. — « Le Rhône » a relaté dans l'un de ses derniers numéros le grave accident dont fut victime à Ayent M. Irénée Constantin, 25 ans, célibataire, domicilié au village de Luc.

Renversé par une voiture valaisanne, M. Constantin a été transporté dans un état désespéré à l'hôpital de Sion. Il souffrait d'une fracture ouverte du crâne et de plusieurs fractures de membres.

Après trois jours de coma, le jeune homme a rendu le dernier soupir hier dans la nuit.

Nous présentons à la famille Constantin toutes nos condoléances.

Le respect de la vieillesse est plus beau que l'éclat de la jeunesse.

Un homme à qui personne ne plaît est bien plus malheureux que celui qui ne plaît à personne.
La Rochefoucauld.

A vendre une nichée de

porcelets

de 10 semaines. René Bender d'Alesti, Mazembroz, Fully.

A vendre

treuil

d'occasion à l'état de neuf, entièrement révisé, avec tous les accessoires. S'adresser à Gabriel Pilet, Saxon.

A vendre

regain

coupe de 7 mesures. S'adresser à Jules Arlet-taz, Martigny-Bourg.

A vendre

paille

S'adresser au ☎ 026 / 6 18 06.

Bassins

en ciment pour la lessive. Poggio, Martigny.

Serais acheteur d'une

tine

de 10 à 12 brantées en parfait état.

Faire offres à Robert Giroud, Charrat.

A vendre à Sierre, quartier extérieur,

café

avec salle de sociétés, y compris appartement de 5 pièces ; bonne clientèle. Pour tous renseignements, s'adresser à René Antille, agent d'affaires, Sierre, téléphone 027 / 5 16 30.

Pont-de-la-Morge

UN CYCLISTE FAUCHÉ PAR UNE MOTO. — Roulant à vélo sur la route Sion-Pont-de-la-Morge, un habitant de cette dernière localité, M. Roger Sermier, a été renversé par une moto. Il a été projeté au sol tout comme les deux motocyclistes, M. Pierre Luthy et Mlle Marie-Madeleine Gex-Collet, tous deux de Plan-Conthey.

Les trois blessés ont été soignés à l'hôpital et ont pu ensuite regagner leur domicile.

Nendaz

TOMBÉ D'UNE ÉCHELLE. — Mme Angèle Fournier, de Nendaz, épouse de Victorien, âgée d'une cinquantaine d'années, a glissé en descendant d'une échelle et a fait une lourde chute. Elle a été conduite à l'hôpital de Sion où l'on diagnostiqua plusieurs fractures de côtes.

Saint-Léonard

MESSES A LA CHAPELLE. — Nous rappelons à l'intention des paroissiens de Saint-Léonard et environs que demain jeudi plusieurs messes seront célébrées à la chapelle de Saint-Nicolas de Flue à l'occasion de sa fête. Les messes ont été fixées à 6, 7 et 8 heures.

Des messes basses auront également lieu à la même heure dimanche prochain 28 septembre ainsi qu'une grand-messe à 10 heures.

Si le temps est de la partie voilà un but de promenade en famille tout trouvé.

Grône

OUVRIER BLESSÉ. — Travaillant aux usines de Chippis, M. de Preux, de Grône, 42 ans, a eu un pied écrasé. Il a été soigné à l'hôpital de Sierre.

Chippis

QUINZE MUSICIENS, UNE CHANTEUSE, UN ARTISTE. — C'est dans cette formation que se produira samedi 27 septembre, à la halle de gymnastique de Chippis, le grand ensemble de musique de danse et de jazz Pierre Oguey, de Lausanne, lors de la grande soirée dansante de la Jeunesse radicale.

Pour la première fois, elle se présentera dans sa formation complète avec laquelle elle vient de remporter de nombreux prix dans les récents concours internationaux de jazz en Suisse et à l'étranger.

L'engagement d'une vedette de la radio et du music-hall permettra de présenter, d'autre part, un programme d'attraction varié et de classe.

Amateurs de musique de danse, d'ambiance et de gaieté, n'oubliez pas de réserver, d'ores et déjà, le samedi 27 septembre.

Hier mardi, achèvement de la galerie Ardon-Derborence



Le percement de la galerie fenêtre d'Ardon à fenêt re Grand-Zen a été achevé hier par les équipes des entreprises Dénériaz et Schmalz. Une fête a réuni les représentants des communes et les intéressés aux travaux de La Lizerne. Ci-dessus, les deux équipes de nuit et de jour de l'entreprise Dénériaz.

(Photo « Le Rhône » prise au « nid d'aigle » de la fenêtre d'Ardon)

Lecteurs

du « Rhône »

Un tirage spécial de ce numéro a été fait à l'intention des lecteurs du Centre. Ce numéro a été distribué à tous les ménages des villages d'Ardon, Vétroz et Conthey.

Le « Rhône » accorde à cette occasion une faveur spéciale à ces nouveaux lecteurs. Le journal, en effet, sera envoyé dès cette semaine jusqu'au 1^{er} janvier 1959 pour le prix de

4 fr. 20 seulement

à tous ceux qui nous retourneront la carte d'abonnement ci-jointe.

Profitez-en !



à la

Porte Neuve SA.

SION - Tél. 027 / 2 29 51

L'enchantement printanier doit être préparé en automne !

Jamais le jardin n'est plus coloré qu'au premier printemps, à condition d'avoir planté les oignons de tulipes, jacinthes, crocus, narcisses et autres en automne. Les fleurs des plantes à oignons accélèrent la venue du printemps dans les jardins. Elles apparaissent tels des papillons aux couleurs variées après les jours gris de l'hiver. Et pourtant, l'été est encore éloigné lorsque les corolles multicolores des premières fleurs printanières s'épanouissent au soleil.



Maintenant, les oignons à fleurs ne sont plus coûteux. Si on les cultive comme ils doivent l'être, ils repoussent chaque année. En ajoutant, en automne, quelques nouveaux bulbes, le jardin devient, à peu de frais, d'année en année plus beau. Pourquoi n'offririons-nous pas, en automne, à l'anniversaire de nos parents et amis, un assortiment de tulipes et jacinthes ? Durant des années, ces oignons à fleurs rappelleront toujours le donateur et procureront bien des joies.

Les tulipes, encore inconnues il y a quatre siècles en Occident, ont été importées en Europe par le ministre Busbeck. Elles nous apportèrent un peu de féerie orientale. Les tulipes, rappelant des papillons exotiques, égalaient, en effet, des couleurs de l'arc-en-ciel le jardin printanier et, grâce à un choix judicieux, cet enchantement floral dure de mars à juin.

Peu après les tulipes, les jacinthes apparurent en Europe dans les jardins des maisons patriciennes et de maître. Vers la fin du XVIII^e siècle, plus de 2000 variétés de ces magnifiques fleurs purent être dénombrées. Les jacinthes sont certainement parmi les plus belles fleurs. Les particularités dominantes de ces fleurs à bulbes sont les couleurs lumineuses, le parfum pénétrant et leur forme distinguée. En choisissant les variétés hâtives, mi-hâtives et tardives, il est possible de prolonger la période de floraison. Il est spécialement indiqué de planter les jacinthes près des maisons et dans des plates-bandes.

Qui ne connaît pas les merveilleux narcisses jaunes qui, il y a plusieurs siècles, étaient les fleurs en vogue ? D'après la légende, le jeune amoureux Narcisse fut transformé en cette fleur. Grâce au travail d'innombrables producteurs, les narcisses ont été transformés en plusieurs variétés. Ils ne supportent pas une disposition régulière ; c'est pour cette raison qu'il est préférable de les planter en groupes espacés et irréguliers le long des sentiers, devant des buissons ou sous des arbres.

La lutte contre l'alcool au volant



L'augmentation des accidents dus à l'ébriété des conducteurs de véhicules automobiles devient un problème de toute première importance. Comme on ne peut pas s'attaquer directement au mal en interdisant, toute consommation d'alcool aux conducteurs, on doit se contenter de moyens indirects ; c'est ainsi qu'a été introduit à Munich, en collaboration avec la police, un service spécial qui envoie sur place un chauffeur dont la tâche est de ramener à bon port le conducteur alcoolisé et sa voiture. L'addition que ce dernier doit régler lui tient lieu d'amende. L'équipage des voitures du nouveau service comprend un chauffeur et une charmante conductrice pour le mener à l'endroit du délit.

LUNDI ET MARDI : PUBLIC ENTHOUSIASTE AU CORSO POUR APPLAUDIR

UNE PARISIENNE

Le triomphal succès de **BRIGITTE BARDOT** Un spectacle étourdissant de gaieté

RETENEZ DÈS AUJOURD'HUI VOS PLACES AU CINÉMA CORSO (6 16 22)

Interdit sous 18 ans

Tu t'es trompé, poète !

Lorsqu'au printemps passé, parcourant le pays, émerveillé et ébloui par la somptueuse floraison, dans son enthousiasme, tu chantaient la somptuosité des vergers valaisans, laissant entrevoir ce que l'été et l'automne apporteraient à ce qui te semblait être un paradis terrestre, tu te trompais, poète !

Tu n'as pas l'air de me croire ! Tu as vu, dis-tu, les arbres qui ressemblaient, au printemps, à des ombrelles, tant étaient serrées les fleurs, tu les as vu croulant sous le poids des fruits l'été venu. Tu as vu les « pommes d'or » rougissant sous le soleil et cela en étendues qui te paraissaient être des vignes. Tu as chanté tout cela, sûr de ton lyrisme et de ta raison. Tu disais merveille de ces merveilles et, cependant, tu t'es trompé, poète !

Point trop n'en faut, vois-tu, de ces fruits et de ces légumes et lorsque l'année est trop bonne elle risque d'être mauvaise. Une moyenne, une bonne moyenne, voilà ce que tu devais chanter.

Pauvre poète qui essaye de comprendre ! Il a toujours entendu dire : abondance de biens ne nuit pas ou quand il y en a beaucoup il y en a pour tous ! Lui qui a pleuré sur les fleurs mûres par la gelée, sur les récoltes pourrissant sous le ciel inclement, voilà qu'il se demande si une petite gelée printanière n'a pas sa raison d'être sur une floraison trop abondante et si... si... si...

Il y a tant de si qu'il aime mieux rêver un peu à ce qui serait merveilleux : des fruits et des légumes qui s'en iraient vers les villages haut perchés sur les pentes abruptes où la terre est avare ; ils seraient généreusement donnés ou, mieux encore, vendus à un prix plus qu'abordable afin que ceux qui en n'ont presque toujours que le regard ne soient pas blessés par un don qui leur semblerait une charité.

Il voit, ce pauvre poète, un marché magnifique dans un quartier pauvre d'une grande ville où tout ce trop plein de notre Valais se vendrait au prix le plus bas. Il voit cette ménagère triomphante mettant sur la table ces fruits que jamais elle ne peut acheter d'habitude. Il voit l'enfant émerveillé plantant les dents dans une pomme bien rouge ou une poire bien tendre... Il voit... Il voit ces tableaux réconfortants faisant pendant aux photographies de monceaux de fruits et de légumes pourrissant ou tombant dans l'auge des porcs...

Un poète, dit-on, ça a de l'imagination ! Il n'a pas tellement besoin d'en avoir : il écoute, il regarde, il se souvient de :

Cette bonne petite vieille qui, presque humblement, demandait à une revendeuse une demi-livre de fraises, juste pour en avoir le goût et le plaisir, une fois chaque année, disait-elle, plus elle ne pouvait pas, n'est-ce pas, vous comprenez...

Cette cliente qui, rentrant chez elle, constate que le carton de fraises qu'elle vient d'acheter très cher, fruits de montagne, les dernières fraises cela ne se donne pas, elle constate que si les fruits du dessus sont beaux, le dessous n'est que de la bouillie moisissante...

Il revoit aussi ces paniers de pommes qu'au mois de février une fermière versait sur son fumier alors qu'une famille nombreuse qui, chaque jour, lui achetait son lait, ne pouvait pas acheter de fruits. Oh ! bien sûr, de temps à autre, on avait donné une pomme à un des enfants...

Il revoit cette petite grand-mère avec son minuscule bidon de lait, regardant le jardin voisin où le soleil fait monter les salades et qui, branlant la tête, disait : « Si on me les vendait quatre sous j'en achèterais, je les aime tant, mais cinquante centimes, je ne peux pas, j'ai juste pour mon lait et mon pain et un peu de café. »

Il entend encore cette vieille fermière s'écrier d'un ton scandalisé :

— Du persil ! Je n'ai jamais vendu du persil, ça pousse tout seul !

Et la jeune femme qui venait de la ville lui répondre :

— Mais oui, madame ! ce que vous avez là, sur la table, pour votre potage, je le payerais au moins un franc. A quatre sous le bouquet de dix brins, faites le compte.

— Autrefois, quand j'allais au marché, je l'ai toujours donné avec le bouquet de poireaux qu'on m'achetait !

— Autrefois, bien sûr, mais aujourd'hui tout se paye !

Oui, tout se paye, et beaucoup ne peuvent se payer ces fruits qui sont si précieux à l'enfance.

Que représente un kilo de cerises, de pommes ou de poires là où il y a plusieurs enfants ? C'est par caisses qu'il faudrait acheter, mais il faudrait pouvoir le faire et pour ceux qui doivent tout acheter, les légumes sont encore plus précieux.

— Il n'y a guère que les choux-fleurs de bon marché, cette année, disait une mère de famille à ce pauvre poète, mais voilà on ne peut manger du chou-fleur à tous les repas et tous les jours encore !

En somme dans tout cela il n'est question que de comptes, de décomptes et tout se solde par des mécomptes et des mécontents.

Allons, pauvre poète, avant de chanter la gloire des vergers valaisans, un autre printemps, compte les bouquets sur les arbres, calcule le pour et le contre et tu ne te tromperas plus, poète.

22 septembre 1958. Anilec.

REVUE SUISSE

Journaux d'enfants

L'Assemblée annuelle du comité consultatif et de contrôle de l'« Ecolier romand » et « Cadet Roussel », sous la présidence de M. Claude Bois.

Mmes Andrée Schlemmer et Madeline Chevallaz, respectivement rédactrices de l'« Ecolier romand » et de « Cadet Roussel », présentèrent un rapport extrêmement vivant et parlé avec enthousiasme et humour de leur travail, des contacts enrichissants avec



Un enfant qui a grand besoin d'un séjour réconfortant dans l'une des colonies de vacances de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière

les jeunes lecteurs, des excellents rapports entretenus avec leurs collaborateurs, dessinateurs, etc., qui travaillent pour la plupart beaucoup plus par amitié pour nos journaux d'enfants que dans leur intérêt propre.

M. Ray, inspecteur scolaire, au nom du Département de l'instruction publique vaudois et du corps enseignant, les remercia chaudement et les félicita d'avoir réussi, malgré les difficultés, à faire de l'« Ecolier romand » et de « Cadet Roussel » des revues si attrayantes et vivantes.

Le sourd-muet, ouvrier qualifié dans l'industrie

Il est des travaux que l'on peut difficilement exiger d'ouvriers à l'ouïe normale parce qu'ils sont trop bruyants. Dans divers pays, on commence à les confier aux sourds-muets, notamment aux Etats-Unis, où l'aviation offre de bonnes possibilités. Le contrôle des moteurs à réaction, par exemple, ne se fait que par des spécialistes sourds. Les entreprises de la Ruhr, en Allemagne occidentale, signalent qu'un nombre d'ouvriers sourds-muets qualifiés mis à l'essai sur l'aiguillage de tuyaux et l'apposition de rivets s'acquitta avec grand succès et sans aucune difficulté de ces travaux extrêmement bruyants. Souhaitons que notre industrie s'inspire de ces exemples.

Jeudi soir chez vous
café complet

10

MON BONHEUR POUR LE TIEN

Roman de Ruth Fleming, traduit de l'anglais par Mireille Dejean

En face d'elle, et bien qu'il fût parfaitement bien élevé, lui passant le sel et remplissant son verre d'eau, il ne lui adressa pas une fois la parole. Elle réalisa qu'il ne lui avait pas encore pardonné son attitude lors de leur première rencontre. Et ce fut un soulagement quand il s'éloigna, appelé par téléphone, avant la fin du repas.

Lorsqu'on desservit le pâté de mouton et qu'on apporta la moussé aux fraises, Gordon se remémora soudain son idée que Carol pourrait servir de chauffeur à son père.

— Sais-tu, dit-il à ce dernier, que ce serait chic si Carol trouvait un emploi ?

— Certes, approuva le docteur. Il faut que les jeunes aient une éducation précise. La moitié des maladies nerveuses et des cas d'hystérie que nous avons à soigner proviennent d'un manque d'occupation.

— Sais-tu, fit Gordon avec l'air d'annoncer une chose extraordinaire, que Carol conduit comme un as du volant ? Ce serait un travail très sain, père ! Je veux dire conduire la voiture de quelqu'un.

Mrs Lindsay se laissa prendre au piège.

— Et pourquoi ne te servirait-elle pas de chauffeur, James ? Ce serait parfait pour elle. Tu l'aurais à l'œil, et pense quel poids de moins pour moi de savoir que tu ne conduis plus toi-même,

Elle continua à énumérer les avantages que le Dr Lindsay et Carol retireraient de cet arrangement. Gordon l'applaudit avec force et le docteur l'écouta, un éclair de malice dans les yeux.

— Oui, oui, dit-il enfin. Vous avez fait un joli complot. Eh bien, il ne sera pas dit que je ne veux pas offrir ce travail à Carol.

Il jeta un coup d'œil à sa nièce et nota la rougeur de plaisir qui illuminait ses joues. Les yeux brillants, elle demanda : — Es-ce vrai, oncle James ? Je crois que je vous conduirai très bien si vous me laissez essayer. J'ai conduit pendant deux ans et je n'ai jamais eu d'accident.

— Oh ! reprit-il, je ne te demanderai pas uniquement de me conduire. Tu pourras m'être utile encore d'autres manières. J'ai besoin de quelqu'un pour mon cabinet de 9 à 10 heures, tous les matins. Ton travail ne sera pas difficile... Je t'expliquerai. Il me faut aussi une secrétaire pour envoyer les notes et tenir mes fiches.

— Je saurais, je pourrais vous aider, oncle James. Je vous en prie, permettez-moi d'essayer.

D'un air de reproche, il enchaîna :

— Je constate que tu es semblable aux autres femmes et que tu n'as aucun sens des affaires. Tu désires travailler pour moi et tu ignores mes conditions. Tut, tut, tut,

vous voilà bien là, acceptant un engagement sans vous soucier si le salaire sera convenable.

— Ne dis pas de bêtise, James, coupa brusquement sa femme. Tu la payeras bien, naturellement, et elle le sait. Cesse de la taquiner et fais-lui une offre.

Le Dr Lindsay affecta de réfléchir profondément et poussa même la comédie jusqu'à griffonner quelques chiffres sur le dos d'une vieille enveloppe, en fronçant les sourcils d'un air sinistre. Enfin, il annonça qu'il fixait le salaire de Carol à trois livres par semaine.

— Oncle James, s'exclama-t-elle, trois livres ! Pourquoi, pourquoi... C'est trop. Je n'ai jamais espéré...

— J'exigerai beaucoup, fit-il sévèrement, beaucoup, en vérité. Tu gagneras chaque penny. Nous sortirons par tous les temps et nous n'aurons pas d'horaire régulier.

— Ah ! tu ne vas pas rentrer à des heures impossibles, James, interrompit Mrs Lindsay. Ne l'écoute pas, Carol. Nous déciderons des détails plus tard, ma chérie.

Elle parlait encore lorsque Robert regarda sa place. Quand on lui fit part du nouvel arrangement, il écouta gravement.

— J'en suis enchantée, déclara Mrs Lindsay. Nous le sommes tous, n'est-ce pas, James ?

— Naturellement, répondit le docteur. Robert, qui a téléphoné ? Pas Mrs Forbes, j'espère.

— Ce n'était pas Mrs Forbes, c'était Lewis Viner, le directeur de la Viner et Coulson. Il désire que je lui rende visite au sujet d'un de ses ouvriers. Tout cela paraît assez vague... Je n'ai pas très bien compris.

Mrs Lindsay déclara impétueusement :

— Ce Lewis Viner, je ne l'aime pas et ne l'aimerai jamais. Allons, James, inutile de froncer les sourcils. Je sais ce que je dis. Ce n'est pas de ma faute s'il est un de tes meilleurs clients. Il me fait passer des frissons le long de l'échine. Carol, ma chérie, encore un peu de moussé ? Gordon, regarde la pendule. Tu arriveras en retard au bureau si tu ne te dépêches pas.

Dès que le repas eut pris fin, Carol dit qu'elle devait s'en aller. Elle savait qu'elle aurait à soutenir une lutte contre Alison et il ne servait à rien d'en retarder l'instant. Mais maintenant elle affronterait sa sœur de pied ferme. Elle n'était plus la Cendrillon de la famille, mais une libre et fière employée. Un sentiment de confiance s'installait en elle en pensant au futur entretien.

— Le Dr Fletcher te déposera à Gairloch House, dit Mrs Lindsay. Vous voulez bien, n'est-ce pas, Robert ? C'est dans la direction de Viner et Coulson. Carol, ma chérie, je téléphonerai à Alison plus tard. Nous t'attendons demain matin pour commencer tes nouvelles fonctions.

— Je puis très bien rentrer à pied, tante Helen. Je ne veux pas déranger le Dr Fletcher.

Elle jeta un coup d'œil à ce dernier et selon son attente, il demeura impassible. Il répondit cependant poliment que cela ne le dérangeait aucunement et Mrs Lindsay la poussa, sans autre forme de procès, dans la voiture.

Chemin faisant, Robert salua d'un coup de chapeau une dame qui sortait d'un magasin. Carol reconnut sa cousine Evelyn Brandon. Pour obéir à un signe impérieux

de la main, la voiture stoppa le long du trottoir.

— Hello, fit Evelyn. Oh ! hello, Carol.

— Je reconduis miss Lindsay tout en me rendant à un rendez-vous, expliqua Robert avec une pointe de sécheresse dans la voix. Puis-je vous déposer quelque part ?

— Non, merci, Robert.

Elle honora Carol d'un long examen, puis, l'ignorant complètement, elle s'adressa à Robert.

Robert contemplant la grande dame exquise habillée d'une robe de lourd crêpe de Chine blanc. C'était la fille de son confrère et il devait se montrer courtois envers elle. Mais il savait parfaitement bien qu'elle attendait de lui quelque chose de plus que de la simple courtoisie. Il y avait déjà un certain temps qu'Evelyn était veuve. Elle était très jolie et elle avait pris la peine de montrer clairement que son cœur n'avait pas été enterré dans le tombeau de George Brandon.

Le visage de Robert s'était assombri. En homme sain, il méprisait l'idée d'être recherché de la manière dont Evelyn le recherchait. Il détestait son type sophistiqué, critique au courant de tout. Que voyait-elle en lui ? Elle aurait certainement pu trouver un autre homme sur lequel jeter son dévolu.

Arrivé devant Gairloch House, il prit congé de Carol, puis, tournant sa voiture, se dirigea vers les établissements Viner et Coulson. L'usine se dressait dans le quartier des affaires et son architecture était aussi moderne qu'extravagante. Près de deux mille travailleurs gagnaient chez Vineret Coulson leur pain quotidien.

Après les derniers grands succès : « Famille Trapp », « Le Désert de Pigalle », « Autant en emporte le vent », la Direction de l'ETOILE est fière de vous présenter, dès
Demain jeudi la toute grande production française

La dernière création sensationnelle de
MICHEL SIMON

avec
Raymond Bussièrès
et **Geneviève Kervine**

Un drame puissant et pathétique

Profitez des premières séances
Interdit sous 18 ans



un certain Mr. JO

Ce soir mercredi à 20 h. PRÉCISES : PROLONGATION

AUTANT EN EMPORTE LE VENT

«GONE WITH THE WIND»

SPECTACLES

Cinéma Etoile Marigny

Après les derniers grands succès : « Famille Trapp », « Le Désert de Pigalle », « Autant en emporte le vent », la direction de l'Etoile est fière de vous présenter la toute grande production française, la dernière création sensationnelle de Michel Simon
Dès demain jeudi, un drame puissant, émouvant et pathétique ! L'énigme la plus troublante du cinéma : **UN CERTAIN M. JO.**

Michel Simon a créé dans le rôle de M. Jo un personnage que vous n'oublierez jamais ! A ses côtés, nous trouvons les grands artistes français que sont Geneviève Kervine, Jacques Morel et Raymond Bussièrès. Un tendre ? Un brutal ? Un brave homme ? Un gangster ? qui se cache derrière « Un certain M. Jo » ? Vous le saurez en venant voir ce tout grand film français... Ce film basé sur des faits authentiques qui n'est autre que l'histoire vécue de Jo Guardini, l'ex-gangster mêlé au rap de la petite Yvette Lemarchand. (Interdit sous 18 ans).

« Michel Simon réussit à faire vivre une extraordinaire composition, la meilleure peut-être de toutes celles qu'il réalisa. C'est le meilleur de ses rôles, je crois. Il le joue avec un art devenu bien rare à l'écran comme sur la scène et dont peu de comédiens seraient capables... » (M.-M. Thomas « La Suisse »).

Ce soir mercredi 24, à 20 heures précises, prolongation « Autant en emporte le vent ».

Brigitte Bardot, dans « Une Parisienne », au Corso

Cette semaine, le Corso présente un spectacle étourdissant de fantaisie, de gaieté et d'esprit, l'œuvre la plus gaie, la plus amusante de l'année : **UNE PARISIENNE**, le triomphal succès de Brigitte Bardot avec Henri Vidal, Charles Boyer, André Luget, Noël Roquevert, Nadia Gray.

Celle qui brûle les feux rouges, pilote un réacteur, provoque des scandales, qui relance les hommes avertis, qui enlève un prince, c'est B. B. : une Parisienne ! « Le Figaro » : « Ne doutez pas cependant du talent de Mlle Bardot : elle en a, et d'abord celui d'être comme elle est en toutes circonstances, et qui plaît et fera d'elle pendant quelques saisons cette Parisienne qu'on réclame aux quatre coins du monde. »

« Les Lettres françaises » : « Ce film taillé sur mesure pour Brigitte Bardot, presque moulé sur elle comme un gant de satin (en couleurs) est un petit vin blanc clair, piquant, rafraîchissant. Il ne vous enivre pas le moins du monde, mais il pétillie et donne l'illusion du champagne. »

Prenez rendez-vous avec B. B. en téléphonant tout de suite au 6 16 22.
Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30).

Ciné Michel - Fully

Mercredi 24 et jeudi 25, un programme du tonnerre... Un grand film d'aventures réalisé dans un cadre d'une beauté farouche avec Alan Ladd, plus dynamique que jamais : **L'ENFER AU-DESSOUS DE ZÉRO.**

Des intrigues mystérieuses chez les chasseurs de baléines. En technicolor.
Dès vendredi 26, Noël-Noël, plus humain, plus drôle, plus spirituel que jamais dans un excellent film français : **BONJOUR TOUBIB.**

« Les nombreux admirateurs du célèbre chansonnier-acteur ne seront pas déçus par sa nouvelle incarnation : celle d'un médecin de quartier que nous suivons toute une journée dans sa tâche, prétexte à des notations originales et pleines d'esprit, proches de la vie à tel point qu'on ne se croirait pas au cinéma. » (« L'Express »).

Cinéma Rex - Saxon

Jeudi 25, un « policier » d'une classe exceptionnelle : **LES FRÈRES RICO**, réalisé d'après le roman de George Simenon, avec Richard Conte et Diane Foster.
Dès vendredi 26, mystérieux... osé... vrai... violent... angoissant... voici un grand film français d'atmosphère... un film réaliste :

CARGAISON BLANCHE, avec Françoise Arnoul, Renée Faure, Georges Rivière et Colette Mars. Plus que jamais la traite des Blanches exerce ses ravages dans le monde.

Ce film sensationnel, réalisé d'après des documents authentiques de la Police des mœurs, vous en démontre la cuisante actualité. (Interdit sous 18 ans).

CINÉMAS VALAISANS

CINE MICHEL - FULLY

Mercredi 24 et jeudi 25
Un grand film d'aventures avec Alan Ladd
L'Enfer au-dessous de zéro.

Dès vendredi 26 :
Un excellent film français !
Bonjour toubib !
avec Noël-Noël

REX - SAXON

Jeudi 25
Un formidable « policier »
Les Frères Rico

Dès vendredi 26 :
Françoise Arnoul dans un grand film d'atmosphère :
Cargaison blanche
(Interdit sous 18 ans)

Je demande pour entrée immédiate

employée de maison

Bons gages. Congés réguliers. Faire offres à M^{me} D^e Junod, route de Boujean 25b, Bienne. ☎ 032 / 4 21 61.

Maison valaisanne

de confectons, trousseaux, meubles, demande

voyageurs à la commission

pour visite des particuliers, hôtels, restaurants, cafés et institutions. Grosses commissions. Aidés par publicité. Faire offres avec curriculum vitæ et photo sous chiffre P. 12117 S. à Publicitas, Sion.

A vendre à VERNAYAZ

maison

de 5 chambres, bains, etc., avec jardin arborisé. Prix 33.000 fr. Nécessaire pour traiter : 8000 fr. S'adresser sous chiffre R. 3744 au journal « Le Rhône ».

A vendre

Lambretta

mod. 56 de luxe, parfait état, 11.000 km. Cause achat voiture. S'adresser à Jean Chambovey, Les Valettes / Bovernier.

On demande pour les vendanges, pendant 2 à 3 semaines environ,

cuisinière

ou personne expérimentée sachant bien cuire pour 10 à 12 personnes. Début octobre. Bons gages, nourrie et logée. Téléph. au 027 / 4 73 01, Vins « Grappe Dorée », Leytron. Pressant !

A louer à Martigny

chambre indépendante

meublée, chauffée. Ecrire sous chiffre R. 3743 au journal.

Levure sélectionnée

Pour améliorer la qualité et le rendement du vin. Toujours fraîche. Droguerie de la Gare, Martigny, ☎ 026 / 6 18 27.

A vendre à FULLY (Vers l'Eglise)

1 maison d'habitation

de 2 appartements. S'adresser sous chiffre R. 3745 au journal « Le Rhône ».

ONDES ROMANDES

(Extrait de Radio-Télévision)

JEUDI : 7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos. Concert matinal. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Au cirque. 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.35 Disques. 12.45 Informations. 12.55 Disques pour demain. 13.30 Deux compositeurs roumains. 16.0 Le thé en musique. 17.00 Tout le monde en parle. 17.15 Senta Benesch, violoncelliste. 17.35 La vie culturelle en Italie. 17.45 Danse à domicile. 18.00 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.40 Chant, pastiche et fantaisie... 20.00 L'inspecteur aime le whisky, feuilleton. 20.30 Echec et mat. 21.15 Que sont-ils devenus ? 21.30 Concert de l'Orchestre de chambre. 22.30 Informations. 22.35 Le miroir du monde. 23.00 Disques. 23.15 Fin.

VENDREDI : 7.00 Réveil avec Mendelssohn. 7.15 Informations. 7.20 Propos du matin. 7.25 Kaléidoscope matinal. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Au carillon de midi. 12.45 Informations. 12.55 En prenant le café. 13.30 Compositeurs italiens romantiques. 16.00 Le rouge et le noir, feuilleton. 16.20 L'Orchestre Percy Faith.

Transmission de fleurs partout par FLEUROF
La maison qui sait fleurir
J. LEEMANN, fleuriste
Martigny, tél. 6 13 17 - Saint-Maurice, tél. 025 / 3 63 22

16.35 L'Orchestre Fiesta. 16.50 Les belles heures symphoniques. 17.55 L'art préhistorique. 18.10 La pianiste Maroussia Le Marc'hadour. 18.25 Micro-Partout. 19.15 Informations. 19.25 La situation internationale. 19.35 Le miroir du monde. 19.45 En marge de la Boule d'or. 20.00 Laissées pour compte... 20.40 La Gioconda, opéra. 22.30 Informations. 22.35 L'assemblée générale des Nations Unies. 22.40 Le Cartel des chorales ouvrières de Genève chante. 22.55 Bal, petit bal... 23.12 Salut au drapeau. 23.15 Fin de l'émission.

CHAUSSURES
Bagutti Sport
MARTIGNY
P.-M. Giroud, confection

Vous visez juste !
en vous chaussant
CHEZ BAGUTTI
Tél. 026 / 6 14 40

Pommes de terre

Consommation et fourragères

Se recommande

Vve M. MUGNIER

Fruits du Valais
MARTIGNY-BOURG
☎ 026 / 6 11 77



Courrier Betty Bossi

Service Conseils Ménagers

Adieu les grumeaux

dans la sauce !

Demande : J'ai beau mouiller la farine très lentement après l'avoir étuvée, mes sauces ont toujours des grumeaux. Comment faire ?
Madame N. Th.

froid mais n'oubliez pas que votre casserole souffre de brusques changements de température !

Les sauces brunes se préparent toujours avec du liquide chaud.

Réponse : Vous allez bien vite perdre vos complexes de gâte-sauces, chère madame, si vous suivez mes deux conseils :

1. Tout d'abord, pour faire revenir votre farine, employez au moins la même quantité d'ASTRA 10...
2. et ajoutez le liquide d'un seul coup ! Vous tournerez sans peine des sauces parfaitement lisses.

A chaud ou à froid ?

Les sauces blanches comme la béchamel se préparent avec du liquide chaud ou

Pas de monotonie dans les sauces !

La meilleure des sauces fatigue, si c'est toujours la même... mais vous n'avez que l'embaras du choix. Avec les viandes ou les volailles servez les sauces au curry, au safran, aux câpres ou au vin blanc, les sauces bourguignonne et tortue et réservez pour les œufs les sauces tomate, aux fines herbes, aux câpres, aux champignons, au vin blanc et à la moutarde. Si vous ne les connaissez pas encore, demandez-moi la brochure

Les sauces, arme secrète

et soumettez-moi sans vous gêner toutes vos autres petites difficultés ménagères.

Amicalement à vous

Betty Bossi

Adresse : Madame Betty Bossi, Astrastrasse 19, Steffisburg / BE

Un conseil : Pour étuver et pour rôtir, employez comme moi ASTRA 10 ! Elle est si fine et son bon goût de beurre donne à tous les plats un petit air du dimanche. Savez-vous aussi qu'elle est facile à doser et que c'est la graisse au beurre qui se laisse manier le mieux ? Exactement ce qu'il faut pour réussir toutes les sauces.

- - - BON - - -

120

Veillez m'envoyer gratuitement la série de recettes

Les sauces, arme secrète

Madame
Mademoiselle.....
Monsieur
Rue.....
Localité.....Canton.....

A découper et à envoyer sous enveloppe ouverte affranchie de 5 ct à Madame Betty Bossi, Astrastrasse 19, Steffisburg / BE (Ecrire très lisiblement. Merci !)

2 produits de grande classe

ASTRA 10 -

la graisse fine et savoureuse au bon goût de beurre. Toujours souple et facile à doser !

Huile d'arachides ASTRA -

exclusivement à base de graines fraîchement pressées. Mise directement en bouteilles stérilisées protégées par un emballage para-lumineux.



ASTRA
rend chaque repas meilleur !

ÉTRANGER

Sabotages et bagarres en France

Bagarres à Nanterre

Une bagarre a éclaté hier matin à la porte des usines d'automobiles Simca, de Nanterre, entre le personnel de l'usine et des éléments d'extrême-gauche, venus de l'extérieur. Ces éléments sont arrivés en cars. Les perturbateurs étaient casqués et armés de matraques.

La police est intervenue rapidement, mais l'accrochage a revêtu cependant un caractère de violence. Deux blessés ont été admis à l'hôpital de Nanterre; une quinzaine d'autres ont reçu des soins sur place. Quelques coups de feu ont été tirés en l'air.

Coups de feu à Ajaccio

Des coups de feu ont été tirés la nuit dernière sur M. Henri Maillot, président du comité de salut public de Corse qui, aidé de membres du comité collait des affiches en faveur du référendum. M. Maillot et un de ses amis ont été atteints. Ils ont été transportés d'urgence dans une clinique de la ville où cependant leur état n'inspire aucune inquiétude.

Attentat manqué contre la Tour Eiffel

Un engin explosif de grande puissance, comprenant deux kilos de dynamite, a été découvert au 4^e étage de la Tour Eiffel. L'engin comprenait une pile et un circuit électrique aboutissant à un réveil à 6 heures GMT. Le mécanisme n'avait pas fonctionné.

Trois musulmans tués à Paris

Un car de police secours a été attaqué hier soir, à Boulogne (banlieue parisienne) par quatre musulmans algériens. Un gardien de la paix a été blessé. Trois des agresseurs ont été tués; le quatrième, porteur d'une mitraillette, a été arrêté.

Khrouchtchev
contre le referendum!

La campagne du referendum a pris soudain un tour singulier. M. Khrouchtchev vient d'apporter aux partisans du « non » le poids de son autorité en les invitant, eux et les autres, à repousser le projet de Constitution, le 28 septembre.

Il est à prévoir que l'intervention du Kremlin, qui, non seulement vient de reconnaître le gouvernement dit « en exil » du FLN, mais encore d'adresser au général de Gaulle une diatribe qui, jadis, eut fait frémir d'indignation le monde diplomatique, n'aura pas pour effet d'accroître le nombre des « non » au jour du referendum.

La Chine communiste
pas encore admise à l'ONU

L'assemblée générale de l'ONU a décidé par 41 voix contre 29 et 11 abstentions de ne pas prendre en considération à cette session toute proposition qui tendrait à enlever son siège à l'ONU à la Chine nationaliste pour le confier aux représentants de la Chine communiste. Dans un dernier vote portant sur l'ensemble, l'assemblée confirme ses précédentes décisions par 44 voix pour, 28 contre et 9 abstentions.

Quatre ouvriers tués par une mine

Quatre ouvriers ont été tués par l'éclatement d'une mine dans une galerie d'un chantier hydro-électrique de Fusino, près de Sondrio. L'accident s'est produit lundi après midi. Un cinquième ouvrier a été blessé.

Le successeur du maréchal Montgomery



Le nouveau commandant en chef adjoint des troupes de l'OTAN, le général Sir Richard Gale (à gauche), est arrivé en France pour prendre la succession du maréchal Montgomery.

Spécialiste des troupes aéroportées, il commanda la 6^e division de parachutistes britanniques lors du débarquement en Normandie. De 1948 à 1949, il avait le haut commandement de la Méditerranée. Puis il commanda, de 1952 à 1956, l'armée britannique du Rhin avant de prendre la tête du groupe d'armée du Nord de l'OTAN.

Le général Gale a été accueilli par le chef de l'état-major de l'OTAN, le général Schuyler (à droite).

Mesures de sécurité renforcées
à Paris

A l'approche du 28 septembre, les actes de violence du FLN se multiplient. A Paris, pour protéger les agents contre les attentats, on a construit des refuges en béton, où des policiers, armés de mitraillettes, montent la garde au centre de la chaussée.

Pour des raisons de sécurité, toutes les visites aux Algériens enfermés dans des prisons françaises sont interdites. En outre, les Algériens emprisonnés ne seront pas conduits de leurs prisons aux bâtiments de justice pour leurs interrogatoires et cela pour les mêmes raisons et jusqu'à nouvel ordre.

« Purges » sanglantes en Algérie

C'est au minimum 400 cadavres que recèlent les charniers découverts près du PC du chef rebelle Amirouche, au cours d'une opération lancée dans la forêt d'Akfadou, sur la rive gauche de la Soumman, à mi-chemin entre Tizi-Ouzou et Bougie.

Depuis plusieurs semaines déjà, les services spécialisés de Tizi-Ouzou et d'Alger avaient acquis la conviction que depuis le début du mois d'août, le chef Amirouche avait procédé à des purges sévères, surtout parmi les cadres placés sous ses ordres. Des renseignements avaient fait état de transferts de prisonniers vers l'est, à travers les massifs de Durjura. De recoupements en recoupements, on était arrivé à établir que quelques 600 fellagah avaient été assassinés, sur ordre du « colonel » Amirouche, depuis le début du mois d'août.

A Formose et à Varsovie on discute

L'amiral Felt, commandant en chef des forces des Etats-Unis dans le Pacifique, a rencontré hier, par deux fois, le maréchal Tchang-Kai-Chek, président de la Chine nationaliste.

De source gouvernementale nationaliste, on déclare que les deux personnalités ont discuté des moyens de briser le blocus de Quemoy et de la question de l'entraînement des nationalistes chinois avec les armes les plus récentes des Etats-Unis, y compris les chasseurs F-100 Sabre.

Le porte-parole du Ministère des affaires étrangères de Formose a déclaré mardi que le gouvernement nationaliste chinois était fermement opposé à l'extension

des conversations de Varsovie sous forme d'une « rencontre à un niveau élevé ». Les rapports de Varsovie annoncent en effet que la Chine communiste serait disposée à observer un « cessez-le-feu » temporaire, si les conversations internationales avaient lieu à un haut échelon. Le porte-parole ajouta : « La situation ne saurait nous permettre aucune concession. »

— Le « Seawolf », autre sous-marin atomique de la marine américaine, se trouve en plongée continue depuis le 5 août. Il a ainsi battu le record détenu par le « Skate », qui s'est maintenu sous la surface de l'eau pendant 31 jours.

Cependant que le canon tonne autour du détroit de Formose, les chefs de file du monde dit libre et du monde qui se prétend communiste échangent épîtres, mises en garde et propositions spectaculaires. M. Khrouchtchev ayant déjà oublié son initiative, pourtant assez récente, visant à la convocation d'experts pour l'étude de la prévention d'attaques subites, M. Eisenhower la lui a rappelée, en proposant la fin d'octobre pour la réunion des dits experts à Genève.

Dès lors, le président du Conseil soviétique ne pouvait qu'acquiescer, tout comme il acceptait une proposition anglo-américaine — faite, il est vrai, en réponse à une suggestion soviétique — d'entamer, à Genève, également, des pourparlers à trois sur l'arrêt des expériences atomiques. Non content de dire « oui », M. K. suggérait de repousser au 10 novembre la réunion prévue, tout en faisant annoncer, par la presse soviétique que l'URSS recommencerait ses propres expériences atomiques si les autres puissances nucléaires n'arrêtaient pas les leurs. Autrement dit, l'URSS se réserve toute liberté d'action. Ce dont

USA - URSS

personne, d'ailleurs, n'a jamais douté.

Plus intéressante est la proposition soviétique de réduire de 15% les dépenses pour les armements des principales puissances et d'affecter l'économie ainsi réalisée à un fonds d'assistance aux pays sous-développés. Même en admettant que cette proposition est partie de publicité politique et destinée à impressionner les peuples d'Asie et d'Afrique, il faut convenir qu'elle est susceptible d'amorcer une certaine coopération entre l'Est et l'Ouest et, donc, de détendre quelque peu l'atmosphère internationale.

Celle-ci est justement plus tendue que jamais, à cause de la provocation à laquelle se livrent les communistes chinois dans le détroit de Formose. S'il est incontestable que les îles côtières de Quemoy et de Matsu appartiennent à la Chine continentale et doivent revenir au gouvernement de Pékin, on peut se demander pourquoi celui-ci a choisi le moment présent pour se brouiller encore un peu plus avec les Etats-

REVUE SUISSE

Trois mois sans connaissance

M. Aloys Wiederkehr-Hermann, agriculteur, 55 ans, de Spreitenbach, vient de succomber à l'hôpital cantonal d'Aarau, après être resté trois mois sans connaissance. Alors qu'il était sur son tracteur, il avait été renversé par une automobile.

Un Neuchâtelois à l'honneur

Le professeur Jean G. Baer, directeur de l'Institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel, qui assistait — au théâtre de Delphes, en Grèce — au Congrès de l'Union internationale pour la protection de la nature et des richesses naturelles, a été élu président de cette union.

Contre la semaine de 44 heures

Le comité national de la Fédération suisse des syndicats chrétiens s'est occupé dans sa séance du 20 septembre de la réduction de la durée du travail. Après de longues discussions, le comité a décidé de s'opposer pour des raisons économiques et de principe à l'initiative des indépendants. Une proposition en faveur de la liberté de vote a été rejetée à la quasi unanimité.

Mort d'une recrue au cours d'une leçon de boxe

Un accident mortel s'est produit mardi à l'école de recrues d'infanterie 203, stationnée dans la région du Gantrisch. Au cours d'une leçon de boxe effectuée dans le cadre de la culture physique, la recrue Peter Engler, né en 1938, confiseur à Berne, a été pris soudainement d'un malaise et a succombé peu après. Une enquête sur la mort de la recrue Engler a été ouverte.

Le fils d'un officier tué par une grenade

Le petit Joseph Ruckstuhl, âgé de 6 ans, a été victime d'une grave accident près de Baden. Son père avait déposé dans sa malle d'officier une grenade qu'il avait amenée à la maison à la fin de la dernière guerre. Le garçonnet trouva la clé de la malle, ouvrit celle-ci et joua avec la grenade. L'engin explosa, tuant sur le coup le petit Ruckstuhl.

Grève à Genève

Hier, dès la reprise du travail, le mouvement de grève des transporteurs de matériaux genevois s'est étendu au personnel de toutes les gravières du canton où le travail a cessé complètement. Au cours de la journée, c'était au tour des grutiers à se mettre en grève tout à la fois par solidarité et pour soutenir leurs propres revendications.

Les camionneurs ont à nouveau empêché de sortir une douzaine de camions valaisans sur un chantier de la route de Ferney, au Grand-Saconnex. La police a saisi des matraques que le transporteur valaisan avait fait distribuer à ses hommes... à toutes fins utiles.

SIERRE

† Léon Berclaz

A Sierre vient de s'éteindre à l'âge de 78 ans, M. Léon Berclaz, connu de chacun pour avoir occupé durant de longues années le poste d'huissier du Tribunal. Homme travailleur entre tous, M. Berclaz était profondément attaché à cette terre valaisanne qu'il s'était mis à recultiver en marge de ses occupations au tribunal, au terme d'une longue carrière dans l'hôtellerie.

A tous ceux qui le pleurent vont toutes nos condoléances.

Un château cinquantenaire

La ville de Sierre s'enorgueillit de posséder une belle couronne de châteaux qui dominent les différentes collines de la région. Il en est un que tous nos visiteurs admirent et que de nombreux promeneurs côtoient, chaque dimanche, en déambulant dans le magnifique parc : le château Mercier. Cette bâtisse a cinquante ans. On vient de marquer cet anniversaire par différentes manifestations.

La ville de Sierre avait pavé la rue Mercier-Molin qui fait face au château.

La Chanson du Rhône ouvrait les festivités en donnant un concert très apprécié. Puis plusieurs personnalités présentes prirent la parole, notamment M. Pierre Mercier, fils de feu J.-J. Mercier, constructeur du château; MM. Salzmann, président de Sierre; Dr Turini, pour la ligue antituberculeuse et André Richon pour la communauté protestante.

De nouvelles productions de la Chanson du Rhône terminaient cette partie officielle qui se déroula en plein air. Une réception fut ensuite offerte aux invités, dans le château.

La construction de l'autoroute
Lausanne-Genève
va pouvoir commencer

Le Conseil national s'est longuement occupé hier de l'autoroute Lausanne-Genève, ou plutôt des acomptes que la Confédération versera aux cantons de Genève et de Vaud pour leur permettre de démarrer, et il a adopté l'arrêté fédéral y relatif par 114 voix sans opposition.

Pour 1964, l'autoroute devra être construite, à cause de l'Exposition nationale, à Lausanne. Cette construction doit être subsidiée par la Confédération, les deux cantons intéressés ne pouvant supporter à eux seuls l'énorme charge de 265 millions de francs. Le Conseil fédéral a trouvé le joint en proposant aux Chambres de l'autoriser à verser des acomptes à valoir sur les subsides à venir, et jusqu'à concurrence de 70% pour Genève et 80% pour le tronçon vaudois.

Le tracé en territoire vaudois coûtera 210 millions de francs. Les acomptes fédéraux à valoir sur les subsides seront payés au fur et à mesure des besoins. Les travaux débiteront le 1^{er} octobre.

Régime fédéral des allocations familiales

Siégeant à Locarno sous la présidence de M. Saxer, directeur de l'Office fédéral des assurances sociales, la commission fédérale d'experts chargée d'examiner l'institution d'un régime fédéral d'allocations familiales a examiné les principes établis par l'institution d'un régime fédéral prévoyant l'obligation de verser des allocations familiales aux salariés et étendant aux paysans de la plaine le régime des allocations pour enfants dans l'agriculture. Elle les a adoptées en les modifiant et complétant sur quelques points. Les allocations pour enfants seront versées aux salariés par des caisses professionnelles ou interprofessionnelles reconnues, de même que pour des caisses cantonales.

En principe, ce sont les employeurs qui assureront le financement des allocations, les pouvoirs publics n'intervenant que dans le cas des caisses qui ne parviennent pas à couvrir les allocations minima prévues par la loi. Il n'y aura pas de compensation directe entre les caisses.

La commission a été d'accord d'étendre aux paysans de la plaine le régime des allocations familiales dans l'agriculture, les dispositions actuelles étant reprises pour la plupart. Elle a décidé, en ce qui concerne le financement, de renoncer à prévoir des cotisations de la part des intéressés, vu la situation particulière de l'agriculture. Le montant des allocations pour enfants sera le même que celui qui a été prévu pour les salariés. Quant à la situation des membres de la famille, elle fera l'objet d'un nouvel examen avec les milieux intéressés.

Le rapport modifié de la commission d'experts sera soumis à la commission, pour approbation, au début de l'année prochaine.

Un nouveau secrétaire communal

Il y a si longtemps que le Greffe communal est tenu par M. Oscar Tabin que nous étions certains de le voir toujours à ce poste. Atteint par la limite d'âge, il devra céder ses fonctions à des forces plus jeunes. La place est actuellement en soumission. Nous ne voulons pas laisser passer cette occasion sans remercier M. Tabin pour tout ce qu'il fit pour le bien de la cité.

VALAIS

Nos expéditions de fruits et légumes

Quantités expédiées jusqu'au 20 septembre 1958 : Pommes 2.116.211 kg.; poires 8.440.439 kg.; choux-fleurs 2.082.630 kg.; tomates 5.685.931 kg.

Observations

Tomates. — Les expéditions de la semaine écoulée se sont tenues à un niveau assez élevé pour la saison. Les pluies de ces jours ont abimé une grande quantité de tomates mûres. Récolte encore abondante cette semaine.

Poires. — Diverses actions entreprises pour hâter l'écoulement du solde de Williams ont commencé à produire leur effet. Par contre, presque toutes les Louise-Bonnes sont encore en frigo. On attend une aide de la Confédération pour tenter des exportations.

Pommes. — Les Reines des Reinettes sont exportées en Allemagne grâce à l'appui de la Confédération. Le marché suisse est très chargé.

Choux-fleurs. — En relation avec le rafraîchissement de la température, les cours ont tendance à se relever. Office central, Saxon.

Anthonyme d'hiver du poirier

Cet insecte pond ses œufs à l'intérieur des boutons à fleurs en automne déjà. La larve qui en éclôt, soit à l'arrière-automne, soit au premier printemps, dévore à l'intérieur du bourgeon les ébauches de l'inflorescence. L'attaque de cet automne paraît être assez faible. Les producteurs qui, cependant, craignent quelques dégâts peuvent traiter leurs poiriers, dans le courant de cette semaine, avec un produit à base de DDT à la dose prescrite par les fabricants, en ayant soin de bien mouiller les jeunes rameaux.

Station cantonale de la protection des plantes.



Banditisme à Paris

Quatorze millions contenus dans huit sacs de toile ont été volés dans la fourgonnette d'une banque, lundi matin, en plein centre de Paris, par des bandits armés.

Le chauffeur de la fourgonnette a été matraqué après que les bandits eurent coincé son véhicule contre le trottoir. Les malfaiteurs ont réussi à s'enfuir avant l'arrivée de la police.

— En Belgique, une affaire d'empoisonnement par l'alcool méthylique prend actuellement des proportions insoupçonnées. On compte déjà sept mort et plus d'une vingtaine de personnes intoxiquées.